

RAPPORT **D'ACTIVITÉ** 2023-2024

RAPPORT **D'ORIENTATION** 2024-2025





CONTACT



15, rue coysevox
75018 Paris

📞 01 44 85 50 50

@ www.unapei.org
unapeietentreprises.fr
contact@unapei.org

 facebook.com/pageUnapei
 twitter.com/unapei_infos
 linkedin.com/company/unapei
 instagram.com/_unapei

DON EN CONFIANCE



Labellisée Don en Confiance,
l'Unapei s'engage en faveur de 4 grands principes :
respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité.

© Unapei 2024

Directrice de la publication : Marie-Aude Torres Maguedano
Conception graphique et éditoriale : Lauriane Amirault
Conseil éditorial : Etienne Guillermond
Photographies : Florence Levillain - Marion Moulin - Audrey Guyon (page 22)
Illustrations : Freepick
Impression : Sipap Oudin

AVANT-PROPOS

Il y a un an, le réseau Unapei adoptait de nouvelles orientations stratégiques. Cette feuille de route à horizon 2030 est donc naturellement l’ossature de la nouvelle formule de ce rapport d’activité et d’orientation que nous avons le plaisir de vous partager.

Nous avons souhaité construire ce document à l’image de notre réseau : moderne et chaleureux, riche de notre diversité et résolument tourné vers l’ambition partagée que nous nous sommes donnée : « s’engager pour le vivre-ensemble ».

Structuré par grandes orientations, il est le reflet du cap que nous suivons pour que cette ambition, qui doit engager toute la société, progresse. Plus que jamais, quand le rythme des turbulences s’accélère, quand les changements de modèles s’opèrent, « faire réseau » est un levier essentiel pour « faire société ».

En favorisant la transparence financière et en valorisant les partenaires de la tête de réseau nationale, nous rappelons que le monde associatif privé non lucratif est un modèle unique qui mérite d’être soutenu.

Ce soutien est bien sûr essentiel pour tous nos membres mais aussi pour l’ensemble des missions d’intérêt général, créatrices de valeur pour toute la société, que nous portons collectivement.

Vous découvrirez aussi dans ce rapport les femmes et les hommes de notre Union nationale. Quotidiennement, nous agissons pour contribuer au projet collectif partagé avec les milliers de membres du réseau Unapei, engagés sur les territoires. Cet engagement, qui se traduit par des réalisations que vous découvrirez au fil des pages suivantes, reflète notre identité profonde : celle d’entrepreneurs militants pragmatiques et exigeants qui, de génération en génération, se mobilisent au profit des personnes en situation de handicap et portent l’intime conviction que c’est par le collectif que notre vision de la transition inclusive deviendra réalité.

Bonne lecture à toutes et tous !

*Marie-Aude Torres Maguedano,
Directrice exécutive de l’Unapei*



SOMMAIRE

6	L’Unapei en chiffres
8	Les Femmes & les Hommes de l’Unapei : le conseil d’administration
10	Les Femmes & les Hommes de l’Unapei : les salariés
12	Rapport moral par Luc Gateau : « Engageons-nous pour le vivre-ensemble ! »
15	Rapport moral en FALC
22	Rapport d’activité Les faits marquants 2023-2024
24	S’engager pour le vivre-ensemble : synthèse des Orientations stratégiques
26	OS 1 : Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien
34	OS 2 : Agir en réseau pour renforcer notre impact
42	OS 3 : Accompagner la société pour réussir la transition inclusive
50	ORIGAMI, la dynamique réseau
52	Les faits marquants en chiffres
54	Communication financière
56	Rapport d’orientation Les priorités 2024-2025
66	Partenariats & Collecte

L'UNAPEI, 1^{ER} RÉSEAU ASSOCIATIF DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL

L'Unapei est un **réseau associatif parental militant** qui innove depuis plus de 60 ans. Partout en France et dans les territoires ultramarins, familles, amis, personnes en situation de handicap, professionnels, soignants, aidants, bénévoles... sont **engagés pour le vivre-ensemble**. Nous militons pour une **société solidaire, respectueuse des droits et des choix** pour toutes les personnes avec troubles du neurodéveloppement, polyhandicap et handicap psychique.

POUR QUI ?

➡ **200 000 adultes**
et **enfants**

avec :

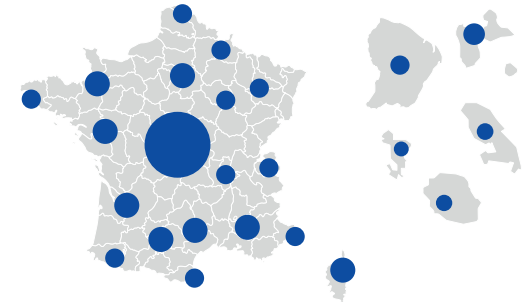
- **trouble du neurodéveloppement (TND)** (handicap intellectuel, autisme...)
- **polyhandicap**
- **handicap psychique**

➡ et **leurs familles**



PAR QUI ?

➡ **330 associations parentales militantes**, actrices sur leur territoire



➡ **+ de 78 000 professionnels**

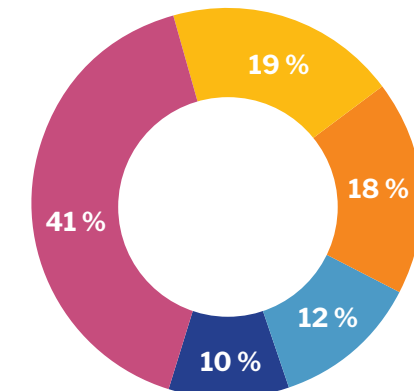
➡ **+ de 45 000 adhérents**



COMMENT ?

➡ **3 300 lieux d'accueil, services** d'accompagnement et de protection juridique

- Habitat
- Éducation
- Travail 
- Service d'accompagnement / accueil de jour
- Soins



LES FEMMES & LES HOMMES DE L'UNAPEI

Les membres du Conseil d'administration

L'Unapei nationale est pilotée par un conseil d'administration de **33 membres bénévoles** issus de l'ensemble du réseau des associations membres. Élus par l'assemblée générale, ils désignent tous les ans une équipe de gouvernance qui constitue le Bureau. Ce dernier se réunit en moyenne toutes les deux semaines pour **définir les positions politiques** validées en conseil d'administration et **assurer le suivi des orientations stratégiques** de l'Unapei.

ADMINISTRATEURS AU TITRE DES RÉGIONS

Auvergne-Rhône-Alpes : Alain Dupré (1) • **Bourgogne-Franche-Comté** : Maurice Deckmin (2) • **Bretagne** : Jacques Philippe (3) • **Centre Val-de-Loire** : Michel Borel (4) • **Grand Est** : Jean-Claude Jacoby (5) • **Hauts-de-France** : Marie-Josèphe Cerisier (6) • **Ile-de-France** : Bruno Lefebvre (7) • **Normandie** : Patrick Maincent (8) • **Nouvelle-Aquitaine** : Sonia Ahehehinnou (9) • **Occitanie** : Armandes Roques (10) • **Outremer Hémisphère Nord** : Henri Cage (11) • **Outremer Hémisphère Sud** : Danièle Payet (12) • **Pays-de-la-Loire** : Luc Gateau (13) • **Provence-Alpes Côte d'Azur - Corse** : Véronique Cuvillier-Lugarini (14)

ADMINISTRATEURS AU TITRE DES ASSOCIATIONS MEMBRES

Philippe Beguerie (1) • Valérie Benotti (2) • Sophie Biette (3) • Christian Biotteau (4) • Florence Bobillier (5) • Corinne Charbonnier (6) • Jean-Luc Chorier (7) • Pierre Fenaux (8) • Bernard Flutte (9) • Christine Girardier-Blandinières (10) • Bernard Hondermarck (11) • Philippe Jauriac (12) • Elisabeth Lammers (13) • Jean-Luc Marchal (14) • Nadine Maudet (15) • Serge Moser (16) • Christian Vincent (17)

ADMINISTRATRICE AU TITRE DES ORGANISMES

Florence Jablonski (1)

ADMINISTRATEUR AU TITRE DES ASSOCIATIONS GÉRANT UN SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Renato Castellani (1)

MEMBRES DU BUREAU

Président : Luc Gateau (1) • **Président adjoint** : Michel Borel (2) • **Première vice-présidente** : Sonia Ahehehinnou (3) • **Secrétaire générale** : Nadine Maudet (4) • **Trésorier général** : Bruno Lefebvre (5) • **Secrétaire adjoint** : Christian Biotteau (6) • **Secrétaire adjoint** : Bernard Hondermarck (7) • **Trésorier adjoint** : Patrick Maincent (8) • **Vice-présidente** : Elisabeth Lammers (9) • **Vice-présidente** : Valérie Benotti (10)



LES FEMMES & LES HOMMES DE L'UNAPEI

Les salariés de la tête de réseau

Les salariés de la tête de réseau nationale travaillent en **étroite collaboration avec les élus** membres du conseil d'administration pour mettre en œuvre leurs décisions et les assister dans leurs diverses missions. Organisés en **8 pôles d'activité**, ces professionnels fournissent également des services et des conseils aux associations membres de l'Unapei ainsi qu'aux familles qu'elles rassemblent.

EXPERTISE

Hélène Le Meur (1), directrice du pôle Expertise • **Lydia Garacotche (2)**, assistante de direction du pôle Expertise • **Béatrice Harston (3)**, conseillère juridique • **Anne Lebas de Lacour (photo absente)**, chargée de mission protection juridique • **Charles Motte (4)**, chargé de mission santé recherche • **Mathilde Vincent (5)**, chargée de mission enfance-éducation

PLAIDOYER & INFLUENCE

Isabelle Chandler (1), directrice du pôle Plaidoyer & Influence • **Lina Nathan (2)**, chargée de plaidoyer campagnes France • **Louise Ravisé (3)**, chargée de relations médias et communication d'influence • **Gaëlle Trividic (4)**, chargée de mobilisation

QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Lionel Berthon (1), directeur du pôle Qualité & Développement du réseau • **Céline Bedel (2)**, chargée de formation • **Marie-Line De Bortoli (3)**, chargée de mission Structuration du réseau et Engagement • **Clémence Gabarros (4)**, chargée de formation • **Willy Gault (5)**, chef de projet digital Observateur • **Yann Le Berre (6)**, chargé de mission Transformation des organisations et de l'offre médico-sociale • **Harmonie Levelu (7)**, chargée de formation • **Alix Mabile (8)**, chargée de développement • **Agathe Martin (9)**, chargée de mission Emploi • **Barbara Renault (10)**, assistante de formation et du pôle • **Alice Urvoy de Portzamparc (11)**, chargée de mission Nous Aussi

COMMUNICATION

Christophe Magnant (1), directeur du pôle Communication • **Lauriane Amirault (2)**, chargée de communication visuelle et éditoriale • **Jeanne Guarato (3)**, chargée de communication et productions de contenus éditoriaux • **Murphy Ongagna (4)**, chargé de communication digitale • **Cerise Vincent-Bourgeois (5)**, chargée de communication – événementiel

DIRECTION

Marie-Aude Torres Maguedano (1), directrice exécutive • **Isabelle Albert (2)**, assistante de direction • **Aymeric Amand (3)**, responsable ressources humaines • **Stéphanie Geffroy (4)**, assistante comptable • **Claude Hannebert (5)**, assistante de direction – secrétariat du président et de la directrice exécutive • **Florence Pingrioux (6)**, assistante de gestion Aide aux projets vacances • **Odile Sanchez (7)**, comptable

SERVICES GÉNÉRAUX

Michaël Marlot (1), responsable des services généraux • **Sandrine Louobot (2)**, chargée d'accueil polyvalent et Nous aussi • **Florian Prat (3)**, agent reprographie

PARTENARIATS & COLLECTE

Léa Allemandou (1), responsable partenariats et collecte • **Julie Brivio (2)**, chargée des partenariats entreprises et de la collecte de fonds • **Youlia Marescq (3)**, assistante libéralités et collecte • **Marine Paris (4)**, chargée des partenariats et de la communication



“ ENGAGEONS-NOUS POUR LE VIVRE-ENSEMBLE ! ”

L'année 2023 a été marquée par des événements qui ont et auront, des effets importants sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap, leurs familles, nos associations. Le Conseil de l'Europe a dénoncé l'Etat Français pour insuffisance de ses politiques publiques en faveur des personnes handicapées, à la suite d'une procédure engagée par l'Unapei et ses partenaires inter associatifs. Les annonces du Président de la République lors de la dernière Conférence Nationale du handicap n'ont pas répondu aux attentes de cette condamnation.

Zone de turbulences

De fait, ces derniers mois, nous assistons à une série de changements majeurs dans le domaine du handicap intellectuel et du secteur médico-social, qui soulèvent des questions et des préoccupations, notamment en ce qui concerne leur mise en œuvre, financement et impact sur le terrain : création de 50 000 nouvelles solutions, circulaire sur la transformation de l'offre, application de la réforme du secteur protégé, examen de la loi plein emploi, du PLF-PLFSS 2024.

Pour l'enfance, si nous constatons des progrès dans les projets d'éducation inclusive de l'Education nationale, la scolarisation des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement, un polyhandicap ou un handicap psychique reste problématique. Bien que certains enfants en situation de handicap trouvent leur chemin à l'école avec des enseignants motivés, quelquefois formés et avec l'aide éventuelle d'un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH), d'autres rencontrent toujours des difficultés. Alors que les instituts médico éducatifs (IME) proposent une expertise et une intensité d'accompagnement pluri et interdisciplinaire adaptés aux besoins individuels, nous déplorons que des dizaines de milliers d'élèves en situation de handicap ne peuvent y accéder.

Concernant les lieux de vie, l'habitat et les accompagnements proposés aux seniors en situation de handicap, les réponses des autorités publiques continuent cruellement à manquer. De plus, nous déplorons le manque d'accessibilité universelle, de formation des professionnels et de politique de prévention sur le champ de l'accès à la santé.



Fiers de bien faire

Les établissements de soutien et d'aide par le travail (ESAT) traversent pour leur part des temps difficiles, car le concept même d'aide par le travail est remis en cause par les transformations à l'œuvre, ainsi que leur modèle économique qui permet pourtant à plus de 120 000 travailleurs handicapés d'avoir accès à l'emploi. L'Unapei, avec d'autres fédérations, s'est fortement investie dans la réforme qui vise à rapprocher les droits des travailleurs d'ESAT de ceux des salariés de droit privé et à faire évoluer leur rémunération pour la porter au niveau du SMIC.

Dans ce contexte, s'engager dans la démarche Unapei & Entreprises et signer la charte de l'accompagnement des travail-

leurs d'ESAT et d'Entreprises adaptées (EA) constitue un geste fort et indispensable pour prouver que nous sommes fiers de bien faire au bénéfice des travailleurs handicapés intellectuels.

Entrepreneur militant

Alors que les réformes gouvernementales n'apportent que des réponses partielles aux besoins à nombre de personnes en situation de handicap, l'attrait des professionnels pour le secteur est au plus bas et les coûts dus à l'inflation supportés par les associations au plus haut. La crise du recrutement et les défis liés aux ressources humaines mettent en péril la qualité des accompagnements. Pourtant, nos associations font preuve de résilience et de détermination, s'adaptant, tout en maintenant le cap de leur ambition politique, sociale et sociétale. Elles sont présentes sur le terrain, supervisant au quotidien des établissements et des services, accueillant de nombreuses personnes en situation de handicap, soutenant leurs familles, accompagnant individus et familles dans le cadre de la transition vers l'inclusion et préparant l'avenir.

Comme le démontre notre récente étude « la voix des parents », de nombreuses personnes en situation de handicap et leurs familles sont confrontées à une réalité implacable : leurs parcours sont entravés et leur vie fragilisée. Plus de 4 000 parents y ont répondu. Vous êtes peut-être de ceux-là.

La voix des parents

Une étude INSEE de 2018 nous enseigne qu'en France, 68 % des répondants se disaient heureux. Notre enquête Unapei « la voix des parents » spécifiquement dirigée vers les parents d'enfants et adultes handicapés, nous apprend qu'aujourd'hui 43 % d'entre eux se disent heureux, soit 25 points en dessous de la population générale. Il apparaît même que leur bien-être émotionnel est d'autant plus faible que les parents sont jeunes, c'est-à-dire à l'âge où on recherche des solutions sans nécessairement les avoir trouvées.

S'il nous fallait un argument pour continuer l'action, celui-là est largement suffisant. Il s'agit bien là de constats symptomatiques d'une société qui s'éloigne peu à peu de ses fondamentaux. Nous en faisons le triste bilan au quotidien.

S'engager pour le vivre-ensemble

Pour faire face, nous avons voté dernièrement trois orientations stratégiques, qui sous-tendent notre raison d'être : « s'engager pour le Vivre-Ensemble ». Le Congrès de Tours sera l'occasion d'examiner la manière dont nous pouvons concrétiser ces orientations, assurant ainsi une pleine participation à la vie sociale pour toutes les personnes, y compris celles nécessitant un accompagnement plus complexe.

Les défis rencontrés dans la mise en place d'accompagnements complexes mettent en lumière les enjeux globaux auxquels notre réseau est confronté : autodétermination, changements de

postures professionnelles, besoins de financements, etc. Une chose est sûre : la solidarité nationale doit à ces personnes des solutions permanentes et entières. Pour ce faire, les pouvoirs publics doivent se confronter au réel et sortir des postures dogmatiques.

Ce rapport d'activité met en valeur toutes les actions que votre tête de réseau mène suivant ces trois orientations stratégiques pour :

- Améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent ;
- Accompagner la société pour réussir la transition inclusive ;
- Agir pour renforcer notre réseau.

Faire réseau

Cette orientation stratégique fondamentale pour nos organisations nous permet d'accroître notre capacité d'agir ensemble. Une coordination et une coopération renforcées contribuent à consolider notre influence auprès des pouvoirs publics, de nos partenaires, des médias et du grand public. C'est également le moyen le plus efficace de valoriser la diversité de nos expertises, compétences et innovations.

Alors, fiers de nos savoir-faire, restons unis et mobilisés, pour que le quotidien de la triple expertise soit à la hauteur de nos ambitions, que nos combats portent leurs fruits et que nos voix soient entendues, des territoires à Bruxelles et à l'ONU. ●

*Luc Gateau,
Président de l'Unapei*

Message de Luc Gateau, président de l'Unapei



Ce texte a été transcrit par les travailleurs de l'Esat Osea de l'Apei de Périgueux.

S'engager pour le vivre-ensemble



L'Etat Français condamné par le Conseil de l'Europe pour sa politique du handicap

En 2023, il y a eu des événements importants.

Ces événements sont importants pour l'accompagnement :

- des personnes handicapées,
- des familles,
- des associations.

Le Conseil de l'Europe a condamné la France.

La France ne s'engage pas assez pour l'accompagnement des personnes handicapées et pour le respect de leurs droits.

L'Unapei et les associations ont dénoncé la France au Conseil de l'Europe.

En 2023, le Président de la République était à la Conférence Nationale du handicap.

Le président de la République a fait des propositions. Ces propositions ne répondent pas aux problèmes des personnes handicapées.



Des changements qui inquiètent

Depuis plusieurs mois, des changements importants ont eu lieu pour le :

- handicap intellectuel,
- médico-social.

Mais ces changements nous inquiètent car ils ne sont pas financés et mal organisés.

L'Education Nationale avance grâce aux projets d'éducation inclusive.

Mais il y a encore des problèmes pour les enfants avec :

- des troubles du neurodéveloppement,
- un handicap psychique.
- plusieurs handicaps

Polyhandicap veut dire plusieurs handicaps.

Certains enfants font des progrès à l'école grâce :

- à certains enseignants formés au handicap,
- aux AESH,

AESH veut dire Accompagnant d'élèves en situation de handicap.

Les autres enfants sont toujours en difficulté.

Les IME proposent un accompagnement très adapté à chaque enfant.

Trop d'élèves en situation de handicap n'ont pas accès à ces accompagnements.

Les seniors en situation de handicap manquent :

- de lieux de vie,
- d'accompagnement.



En France, il manque encore :

- l'accessibilité pour tous,
- de la formation pour les professionnels,
- de la prévention pour l'accès à la santé.

La situation des ESAT

Les ESAT ont une période difficile à cause de la nouvelle loi de transformation des ESAT.

On dit aux ESAT de changer.

On oblige les ESAT à gagner plus d'argent grâce à leur travail.

L'aide par le travail devient donc plus difficile.

Pourtant, les ESAT permettent à beaucoup de personnes en situation de handicap d'avoir un travail.

L'Unapei et d'autres fédérations ont participé à la transformation des ESAT :

- les travailleurs d'ESAT vont avoir presque les mêmes droits que les droits des salariés du milieu ordinaire,
- le salaire des travailleurs pourrait augmenter pour arriver jusqu'au SMIC.

SMIC veut dire Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

L'Unapei propose la démarche « Unapei et Entreprises ».

Il est important que les ESAT signent la charte de l'accompagnement des travailleurs d'ESAT et des Entreprises Adaptées (EA).

L'Unapei est fière de bien faire pour les travailleurs d'ESAT.



Entrepreneur militant

Les réformes mises en place par le gouvernement n'aident pas assez pour les besoins des personnes en situation de handicap.

Le secteur du handicap et du médico-social attire de moins en moins de professionnels.

La gestion des établissements coûte beaucoup d'argent.

Il manque beaucoup de professionnels dans les établissements.

La qualité des accompagnements est en danger.

Mais les associations continuent leur travail malgré les difficultés.

L'Unapei a fait une étude auprès des familles.

Cette étude s'appelle « la voix des parents ».

Beaucoup de familles ont dit qu'elles sont en grande difficulté pour aider leurs personnes handicapées.

Vous êtes nombreux à avoir répondu.

Vous faites peut-être partie de ces familles.



La voix des parents

En 2018, l'INSEE a fait un sondage.

L'INSEE a demandé aux Français s'ils étaient heureux dans leur vie.

Plus de la moitié ont répondu qu'ils étaient heureux.

L'Unapei avec « la voix des parents » a aussi fait un sondage.

L'Unapei a demandé aux parents d'enfants et adultes handicapés s'ils étaient heureux dans leur vie.

Moins de la moitié ont répondu qu'ils étaient heureux.

Les familles d'enfants et d'adultes handicapés sont moins heureuses que les autres familles.

Les jeunes parents sont les plus inquiets.

Ces jeunes parents cherchent des solutions pour leurs enfants.

Mais les jeunes parents ne trouvent pas de solutions.

L'Unapei va continuer son travail.

Notre société change et s'éloigne de l'entraide.

Tous les jours, nous voyons que les problèmes sont toujours là.



S'engager pour le Vivre-Ensemble

L'Unapei a voté 3 orientations importantes.

Ces orientations vont vers le « Vivre-Ensemble ».

Pendant le Congrès à Tours, nous allons parler de ces 3 orientations.

Ces 3 orientations doivent permettre à toutes les personnes de participer à la vie de la société.

Même les personnes avec un besoin d'accompagnement complexe.

Un accompagnement complexe est un accompagnement avec un besoin d'aide de plusieurs professionnels.

Actuellement, il est difficile de mettre en place des accompagnements complexes.

Cela demande des adaptations pour les professionnels.

L'Etat doit proposer de vraies solutions d'accompagnement.

L'Etat devrait mieux connaître ce qu'il se passe dans la vie de tous les jours des personnes et de leurs familles.

Ce rapport d'activité présente toutes les actions de l'Unapei.

Les actions mises en place grâce aux 3 orientations importantes sont :

- accompagner la société pour réussir l'inclusion des personnes handicapées,
- travailler pour rendre l'Unapei plus fort.
- améliorer la qualité de vie de la triple expertise,

La triple expertise concerne :

- la personne en situation de handicap,
- les proches de la personne en situation de handicap,
- les professionnels.

Cela permet de rassembler et de mieux connaître :

- les expériences de vie de la personne,
- les différentes propositions,
- les possibilités de la personne en situation de handicap.

La triple expertise permet d'améliorer la qualité de vie de la personne en situation de handicap.



Travailler tous ensemble

Nos organisations doivent travailler davantage ensemble.

Cela permettra que notre travail soit mieux connu par :

- nos partenaires,
- la population,
- les médias.

Par exemple : radio, journaux...,

Ce travail permettra également de mieux faire connaître :

- nos expertises,
- nos compétences,
- nos projets.

L'Unapei doit être heureuse du travail fait depuis des années. Nous devons rester unis.

L'Unapei sera toujours là pour défendre les personnes en situation de handicap :

- en France,
- au Conseil de l'Europe,
- à l'ONU.

ONU : Organisation des Nations Unies.





RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES FAITS MARQUANTS
2023-2024

S'ENGAGER POUR LE VIVRE- ENSEMBLE

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN AU QUOTIDIEN

PRINCIPES

Autodétermination / Triple expertise / Innovation sociale

DÉFIS

- 1 • Promouvoir le maintien et la création d'offres suffisantes, diversifiées et adaptées.
- 2 • Améliorer la connaissance des besoins et des aspirations.
- 3 • Contribuer à l'avancée de la connaissance et des pratiques.
- 4 • Développer l'accès aux outils et approches favorisant la participation, l'expression et la communication.
- 5 • Animer la triple expertise au quotidien.
- 6 • Faciliter le quotidien des proches aidants.
- 7 • Affirmer notre position d'employeur responsable.
- 8 • Mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

AGIR EN RÉSEAU POUR RENFORCER NOTRE IMPACT

PRINCIPES

Intérêt général / Entrepreneuriat militant / Coopérations

DÉFIS

- 1 • Investir dans l'engagement.
- 2 • Rendre visible notre création de valeurs.
- 3 • Adapter nos organisations.
- 4 • Améliorer la coordination et la coopération.
- 5 • Se soutenir pour tendre vers l'exemplarité.
- 6 • Amplifier les partenariats et alliances.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

ACCOMPAGNER LA SOCIÉTÉ POUR RÉUSSIR LA TRANSITION INCLUSIVE

PRINCIPES

Accès à la Cité / Expertises / Pluralité

DÉFIS

- 1 • Défendre l'effectivité des droits humains.
- 2 • Promouvoir l'accessibilité par la conception universelle.
- 3 • Intensifier notre soutien aux dynamiques d'autoreprésentation.
- 4 • Mutualiser nos expertises et renforcer nos compétences.
- 5 • Coconstruire avec les acteurs du monde politique et socioéconomique.
- 6 • Obtenir des moyens à la hauteur de notre utilité sociale.
- 7 • Intégrer les objectifs du développement durable (ODD) dans toutes nos actions.
- 8 • Contribuer au développement des territoires.



ORIENTATION STRATEGIQUE 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN AU QUOTIDIEN

NOS PRINCIPES

Notre démarche s'appuie sur trois principes essentiels. Le premier est l'autodétermination. Il s'agit de permettre à chaque personne en situation de handicap d'être actrice de sa vie, et d'exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner son existence sans influence externe induite et à la juste mesure de ses capacités. Le second principe est la triple expertise. Cette force du réseau Unapei repose sur la combinaison des expériences de vie, des points de vue et des compétences de la personne, de ses proches et des professionnels. Chacun, par sa place et son expertise, œuvre à la qualité de vie de la personne en situation de handicap. Le troisième principe est l'innovation sociale. L'enjeu : inventer et déployer des solutions plurielles répondant aux besoins et attentes des personnes accompagnées, de leurs proches et des professionnels.

LA FINALITÉ

Notre réseau s'engage dans chacune de ses actions, avec une exigence de qualité, à favoriser l'émancipation et le bien-être des personnes en situation de handicap due à des troubles du neuro-développement (TND), en situation de polyhandicap ou handicap psychique. L'accès au droit commun comme la création de nouveaux services, dispositifs et outils, visent à élargir la palette de solutions proposées aux personnes pour respecter leurs droits et ceux de leurs proches afin de répondre à leurs besoins et aspirations. Nous devons agir pour tous, tout au long de la vie, en coopération avec les acteurs du territoire.



Entre janvier et mai 2023, l'Unapei a mené une enquête auprès de parents ayant un ou plusieurs enfants avec trouble du neurodéveloppement, en situation de polyhandicap ou de handicap psychique. L'objectif était d'évaluer l'impact du handicap de leur proche sur leur quotidien.

UNE ENQUÊTE NATIONALE POUR RELAYER LA VOIX DES PARENTS

Intitulée « Handicap et vie quotidienne : la voix des parents », cette enquête, développée dans le cadre de la dynamique réseau Origami de l'Unapei, a été réalisée par le cabinet Planète Publique. Elle s'est appuyée sur un auto-questionnaire individuel en ligne, auquel ont répondu près de 4 000 parents, et des entretiens semi-directifs réalisés à distance avec une dizaine de familles. Le projet a été porté par un comité de pilotage associant des parents concernés et présidé par Nadine Maudet, vice-présidente de l'Unapei. Les résultats ont été partiellement diffusés en octobre à l'occasion de la Journée nationale des aidants afin d'alerter l'opinion publique sur les difficultés et les carences auxquelles sont confrontées les familles.

Réinvestir l'aide aux familles

En novembre, une présentation plus complète a été réalisée au cours d'un webinar. A cette occasion, des pistes d'actions ont été

esquissées. Un appel à volontaires a par ailleurs été lancé au sein du réseau en vue de constituer un groupe de travail associant professionnels de terrain, parents bénévoles et présidents d'associations. Sa vocation : alimenter le plaidoyer national de l'Unapei sur l'aide aux aidants, réfléchir sur les constats et les manques révélés par l'enquête et diffuser des bonnes pratiques afin d'inciter les associations à réinvestir le champ de l'aide aux familles qui appartient à l'ADN de notre réseau.

L'enquête La Voix des parents trouvera un prolongement durant l'année 2024 à travers notamment la diffusion de nouveaux livrables en direction du réseau et de résultats plus ciblés en fonction des régions. L'Unapei envisage d'ores et déjà de recourir à l'avenir à de grandes enquêtes de ce type afin de documenter et de mieux rendre visible les difficultés rencontrées par les personnes en situation et leur famille et de nourrir les revendications adressées aux pouvoirs publics. Un projet portant sur les fratries est à l'étude pour 2025. ●



95 % DES PARENTS APPRÉHENDENT L'AVENIR DE LEUR ENFANT LORSQU'ILS NE SERONT PLUS LÀ.

“ Une rupture s'opère dans notre vie sociale. Progressivement, l'aide et la compréhension de nos proches s'étiolent tandis que nous nous battons pour les soins, l'administratif, l'accès à l'école, au centre de loisirs. ” Christelle

Téléodontologie : l'Unapei diffuse les résultats d'une expérimentation

De 2016 à 2022, l'Unapei a expérimenté un dispositif de téléodontologie visant à faciliter l'accès à la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap vivant en établissement (MAS, FAM, Foyers de vie). Un système de télédétection a été développé pour surveiller à distance l'état de santé dentaire des personnes ne pouvant pas ou ayant des difficultés à se déplacer. Quatre associations issues de quatre territoires (ex-Languedoc-Roussillon, ex-Midi-Pyrénées, Nord, Ile-et-Vilaine) ont participé au projet, réalisé avec le soutien de différents partenaires : la Fondation Malakoff Humanis, la Fondation Orange, le Fonds Handicap & Société, la Mutuelle Intégrance, CCAH Humanis, AG2R et Ircem. La synthèse du projet a été diffusée courant 2023.

Canopée : la data au service du handicap

Le projet Canopée a pour vocation de collecter et d'agrégier des données sur les personnes en situation de handicap accompagnées au sein des établissements et services médico-sociaux. L'objectif : mieux connaître leurs besoins et mieux défendre leurs droits auprès des pouvoirs publics. En 2023, avec l'autorisation de la CNIL, Canopée a pu collecter les premières données auprès de 12 associations. Deux tables rondes organisées le 6 décembre au siège de l'Unapei ont permis d'éclairer les enjeux de la démarche. Depuis janvier 2024, de nouvelles associations ont intégré le projet. Une première étude concernant le vieillissement des personnes est en cours.

LES AMBASSADEURS DE LA PARTICIPATION : L'AUTODÉTERMINATION EN PRATIQUE



En 2022 et 2023, avec le soutien de la CNSA, l'Unapei a accompagné un projet original et ambitieux porté par l'Unapei 17 visant à renforcer le pouvoir d'agir chez les jeunes présentant un handicap intellectuel. Un groupe de jeunes ambassadeurs d'un SESSAD de La Rochelle a été invité à exprimer des choix, en dehors de toute influence extérieure, et à faire des propositions concernant la vie quotidienne au sein du service. L'expérimentation visait à développer de façon concrète les concepts d'autodétermination et d'autoreprésentation.

Le projet s'est appuyé sur un noyau dur de 7 jeunes accompagnés par un binôme de professionnels. Leur

proposition en lien direct avec la gouvernance du service : disposer d'un lieu pour se réunir sans les éducateurs. Cet espace dédié est en cours de création. La démarche a été l'occasion d'expérimenter une approche de design social et de montrer l'intérêt de cette méthodologie dans l'accompagnement d'actions d'autodétermination et d'autoreprésentation.

Une démarche transposable

Au terme de deux années de déploiement, le projet « Les Ambassadeurs de la participation » est une réussite. Il a permis de créer un parcours d'accompagnement complet favorisant l'autodétermination et s'est traduit par des bénéfices individuels importants chez les jeunes ambassadeurs. La démarche a contribué à faire évoluer les pratiques au sein des équipes du SESSAD et à transformer les représentations de l'ensemble des parties prenantes : jeunes, professionnels et parents.

Le travail réalisé avec les jeunes a donné lieu à la réalisation d'un kit d'essaiage et d'une vidéo qui permettront d'envisager d'autres développements au sein du service et de transposer la démarche dans d'autres structures et auprès d'autres publics.

L'Unapei mobilise son expertise pour améliorer la qualité de l'accompagnement

Forte de son expertise et des expériences de terrains issues de son réseau, l'Unapei poursuit son implication dans différents travaux relatifs aux recommandations de bonnes pratiques et aux certifications, garantes de la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes en situation de handicap.

À ce titre, elle a participé au comité de concertation de la Haute Autorité de Santé (HAS) et a apporté sa contribution à l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans les domaines social et médico-social. L'Unapei a par ailleurs formulé des avis sur les questions relatives à l'évaluation des activités et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux. Les prochaines participations aux travaux de la HAS porteront sur la question du répit des aidants ou et des outils d'évaluation des risques de maltraitances intrafamiliales sur des personnes majeures en situation de vulnérabilité.

Courant 2023, l'Unapei a également organisé un webinaire dans le cadre de son partenariat avec Handéo. Au travers des témoignages d'acteurs engagés, ce rendez-vous a été l'occasion de faire le point sur les plus-values des certifications Handéo dans l'accompagnement des personnes (polyhandicap, handicap psychique et autisme), de comprendre les spécificités des référentiels adaptés à leurs besoins et leurs attentes et de démontrer les complémentarités avec le référentiel de la HAS.

LES WEBINAIRES DE L'UNAPEI : S'INFORMER, INTERAGIR ET FAIRE RÉSEAU

Chaque année, l'Unapei propose à ses adhérents des webinaires qui réunissent toujours plus de participants. En un an, plus de 35 rendez-vous digitaux ont rassemblé 3 500 membres du réseau Unapei. Focus sur trois webinaires fortement plébiscités par les familles et principalement consacrés aux droits des personnes en situation de handicap.

Faire respecter ses droits

Quand on est en situation de handicap, les interlocuteurs institutionnels sont multiples et leur fonctionnement souvent complexe. Les aidants doivent parfois engager des recours pour contester les décisions d'organismes comme la CAF, la CPAM, la MDPH ou le département. Ce webinaire dédié aux prestations, allocations et ressources, a rassemblé aidants et professionnels. Ils bénéficient désormais de repères et de conseils utiles pour naviguer dans le labyrinthe des démarches administratives et disposent d'outils concrets pour connaître les procédures de contestations pour chaque organisme.

Bien préparer sa retraite

Au moment de la retraite, les ressources des personnes en situation de handicap sont souvent amenées à évoluer. Existence ou non d'un parcours professionnel, départ en retraite anticipé ou à l'âge légal, poursuite d'une activité professionnelle : les situations auxquelles les intéressés sont confrontés sont diverses. Au cours de rendez-vous, les participants se sont vu présenter un panorama complet des conditions d'accès aux différentes prestations. Ils ont pu identifier les interlocuteurs utiles pour préparer au mieux cette nouvelle étape de la vie de leur proche.

Transmettre son patrimoine

95 % des familles appréhendent l'avenir de leurs enfants en situation de handicap lorsqu'ils ne seront plus là. La sauvegarde du patrimoine familial n'apaisera certes pas toutes leurs inquiétudes sur l'accompagnement à venir de leur proche. Il n'en reste pas moins essentiel de bien comprendre les contraintes spécifiques liées à la transmission du patrimoine pour sécuriser leurs futures ressources. Les participants ont ainsi bénéficié d'informations et de conseils pour assurer l'avenir de leur proche en situation de handicap tout en préservant les intérêts de sa fratrie.

Générateur de Solidarité : l'essaimage de projets innovants se poursuit



Dans le cadre du déploiement de son Générateur de solidarité, l'Unapei a mis en place un programme d'essaimage de dispositifs dédiés aux aidants familiaux au sein de son réseau. Deux actions innovantes à fort impact ont été identifiées :

- **L'École de la triple expertise des Papillons Blancs d'Hazebrouck** propose aux aidants, aux personnes accompagnées et aux professionnels un espace de réflexion et d'expression sur les sujets associatifs qui les préoccupent.
- **Les séjours de répit aidants-aidés des Papillons Blancs de Lille** permettent aux familles de partir en vacances pendant une semaine.

Pendant neuf mois, cinq associations ont été accompagnées pour déployer l'un de ces deux dispositifs : l'Adapei du Cantal, l'Adapei du Calais, Les Papillons Blancs des Vallées, Les Papillons Blancs du Finistère, l'Unapei 60. Au total, ce sont **49 aidants** qui ont pu bénéficier de ces actions ainsi que **32 personnes accompagnées** et **26 professionnels**.

États généraux de la maltraitance : l'Unapei apporte sa contribution

Courant 2023, l'Unapei et plusieurs associations du réseau ont participé aux travaux de concertation pour l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les violences et les négligences à l'encontre des majeurs vulnérables. Lancée à l'initiative du ministère des Solidarités et le ministère délégué chargé des Personnes handicapées, cette démarche participative a mobilisé pendant cinq mois des experts et l'ensemble des parties prenantes issues du secteur social et médico-social.

70 propositions

L'Unapei a apporté sa contribution à deux groupes de travail, l'un dédié au repérage précoce et à l'orientation des personnes victimes de violences à domicile, l'autre consacré aux risques de maltraitance spécifiques aux personnes sous mesure de protection. Ces travaux ont permis de présenter 70 propositions au cours des Etats généraux de la maltraitance, le 2 octobre. Luc Gateau, le président de l'Unapei, s'est félicité de la démarche. Il a toutefois rappelé que la lutte contre la maltraitance suppose un véritable engagement de l'Etat pour rendre le secteur médico-social attractif, améliorer les conditions de travail et garantir un accompagnement de qualité, dans les établissements comme au domicile. Le président de l'Unapei a également regretté que l'accompagnement des parents et des familles reste l'un des angles morts de cette stratégie.

Des besoins toujours plus urgents de solutions d'accompagnement adaptées

En avril 2023, l'Unapei a décidé de boycotter la Conférence Nationale du Handicap (CNH) afin de protester contre la prise en compte insuffisante des revendications portées par les associations.

Ces manquements de l'État français en matière de politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap ont été confirmés par le Conseil de l'Europe suite à une réclamation collective engagée en 2018 par l'Unapei et ses partenaires inter-associatifs. Tout au long de l'année, nous avons interpellé le gouvernement sur ses engagements chaque fois que nous en avons eu l'occasion.

Au cours du premier comité de pilotage de la CNH, en juillet 2023, il a ainsi été demandé au gouvernement de concrétiser ses annonces, notamment le déploiement de 50 000 nouvelles solutions d'accompagnement, la mise en œuvre du plan de transformation de l'offre et la création de 100 projets d'IME pilotes (instituts médico-éducatifs) dans les écoles.

Lors de l'assemblée plénière du Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPPH), en février 2024, le président de l'Unapei, Luc Gateau, a rappelé la nécessité d'assurer la pérennité et le développement de l'offre existante et insisté sur l'urgence de déployer des solutions nouvelles, en réponse aux dizaines de milliers de personnes sans solution d'accompagnement adaptée.

Des priorités politiques

La réunion du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) de février 2024 a donné une nouvelle occasion au président de l'Unapei d'interpeller les deux ministres de tutelle, Catherine Vautrin et Fadila Khattabi, sur l'importance d'inscrire la solidarité et l'autonomie au cœur des priorités politiques. Il a plaidé pour la prise en compte de la parole de toutes les parties prenantes, y compris de celle des familles, et pour la mobilisation de moyens financiers à la hauteur des enjeux de notre secteur.



L'UNAPEI ALERTE SUR LA PÉNURIE DE PROFESSIONNELS DU MÉDICO-SOCIAL

En décembre 2023, l'Unapei a saisi le Conseil constitutionnel avec, Nexem, la CNAPE, la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité) et l'Uniopss, pour contester certaines dispositions du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024 et du projet de loi de finances pour 2024.

Nous avons, notamment, dénoncé l'insuffisance de moyens attribués aux politiques de solidarité nationale. Le Conseil constitutionnel nous a donné gain de cause en censurant l'article instaurant les Pôles d'appui à la scolarité. Forts de cette première opération, nous comptons poursuivre et intensifier nos actions contentieuses dans les mois à venir. En parallèle, en avril 2023, nous avons lancé, avec Nexem, la CNAPE, la FAS, l'Uniopss et l'Uniss une campagne intitulée #SolidaritéEnDanger. Sa vocation : alerter sur les difficultés financières subies par le secteur social et médico-social. Dans ce cadre, nous avons mis en ligne une pétition afin de réclamer un grand débat à l'Assemblée nationale et obtenir des financements à la hauteur des besoins. Pour chacun des acteurs du réseau Unapei, cette campagne est

l'occasion de faire entendre sa voix et de mobiliser les parlementaires, journalistes et le grand public autour de l'urgence d'agir pour les politiques de la solidarité.

Les Français attachés aux métiers du prendre soin

Afin d'alerter sur le manque d'attractivité des métiers du « prendre soin », l'Unapei a par ailleurs lancé un sondage inédit avec Opinion Way en février 2024. Il met en lumière l'intérêt très fort porté par les Français sur les métiers liés à l'aide et à l'accompagnement apportés aux personnes en situation de handicap mais souligne la persistance de freins importants comme la rémunération et les conditions de travail, jugées difficiles.

Nous restons mobilisés pour rappeler qu'un accompagnement de qualité pour les personnes avec troubles du neurodéveloppement, polyhandicap et handicap psychique, exige des professionnels formés en nombre suffisant et exerçant dans des conditions de travail dignes. Cela suppose des moyens financiers à la hauteur des besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Publication du guide « Recherche et handicap, des clés pour agir »

Afin d'aider les associations et les professionnels à y voir plus clair et à s'engager dans des projets de recherche, l'Unapei a diffusé un livret pratique et concret de 16 pages intitulé *Recherche et handicap : des clés pour agir*. Ce document, issu des travaux de la commission recherche de l'Unapei et d'un séminaire organisé en 2022, propose des repères accessibles pour initier un projet de recherche, obtenir des financements. Il rappelle les fondamentaux de la recherche participative et présente des exemples de projets développés au sein du réseau Unapei.

Aide au Projet Vacances : plus de 2 500 bénéficiaires en 2023

Depuis 2009, l'Unapei et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) sont mobilisés autour du dispositif « Aide au Projet Vacances », dont la vocation est de permettre aux personnes en situation de handicap et à leurs familles d'accéder aux vacances. Au sein du réseau Unapei, la gestion du dispositif est assurée par une assistante de gestion au niveau national et plus de 220 porteurs de projets qui accompagnent les bénéficiaires dans la réalisation de leurs démarches. En 2023, le réseau national a permis à 2 569 personnes, dont **2 246 personnes en situation de handicap**, de partir en vacances grâce à une aide financière dont le volume total représente **629 800 euros**.



ORIENTATION STRATEGIQUE 2

AGIR EN RÉSEAU POUR RENFORCER NOTRE IMPACT

NOS PRINCIPES

Nous renforçons au quotidien notre capacité à faire ensemble, autour de valeurs communes, au service de l'intérêt général. Les efforts conduits sur la qualité de nos accompagnements, la défense des droits, le sens donné à nos actions et la place accordée à notre mode d'entrepreneuriat militant font des membres de l'Unapei des acteurs majeurs du handicap sur les territoires. L'organisation du réseau et la structuration de nos coopérations augmentent la visibilité et la portée de nos actions.

LA FINALITÉ

Pour rendre la société réellement solidaire et inclusive, nous devons améliorer notre capacité d'action collective et faire vivre notre culture commune. La structuration de notre réseau contribue à renforcer notre capacité d'influence auprès des décideurs et du grand public. L'amélioration de notre organisation est le moyen de mieux capitaliser sur la richesse des expertises, des compétences et des innovations conduites au sein de notre réseau.



Si l'utilité sociale de nos organisations n'est pas questionnable, le sujet de l'amélioration de nos capacités d'agir se pose en permanence pour toujours mieux accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches.

ADAPTER NOS ORGANISATIONS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION INCLUSIVE

Les chantiers organisationnels sont longs et complexes mais nécessaires pour assurer la vitalité et l'efficacité de nos organisations. Ce défi se pose à tous (associations gestionnaires ou tutélaires locales, associations non gestionnaires et associations de coordination régionale et nationale) sous des angles différents mais complémentaires.

Depuis 2020, l'Unapei s'est engagée dans une démarche stratégique organisationnelle au niveau national appelée "Origami" avec pour volonté de passer d'une logique de mouvement à une logique de réseau. Plusieurs objectifs ont été identifiés : mieux comprendre les enjeux des différentes associations qui composent le réseau, mieux comprendre nos publics, favoriser l'engagement de ces derniers et améliorer la coordination et la coopération au sein de notre réseau. Ce dernier volet per-

met de travailler à l'optimisation de l'offre de services et à l'articulation des différents échelons (national, régional, départemental). Il vise également à mieux faire valoir la culture Unapei et à améliorer l'organisation digitale interne, avec notamment la création d'un portail associatif réseau.

Accompagner la transformation

La transition inclusive implique un changement d'ampleur. Elle marque l'aboutissement d'une longue évolution de l'accompagnement médico-social et de la société vers une prise en compte toujours plus grande de la dignité, de la qualité de vie et de la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Elle appelle à une transformation en profondeur, à la fois stratégique et organisationnelle, de nos structures médico-sociales, une évolution des postures professionnelles et un changement considérable



dans les manières de penser et de travailler, d'accompagner les personnes, de construire les projets. Ce mouvement oblige à « sortir de ses murs », de ses habitudes, de ses croyances, à travailler en coopération, notamment avec le milieu ordinaire, à faire évoluer sa culture professionnelle et à développer des compétences nouvelles. Comment

défendre une approche plurielle de la transition inclusive, qui permette aux personnes en situation de handicap d'accéder à des parcours de vie sur mesure au sein de la société ? Cette vaste question, a été au cœur du séminaire « Manager la transition inclusive, » organisé par l'Unapei le 24 novembre 2023. ●



Un séminaire pour accompagner la transition inclusive

L'Unapei accompagne le processus de transformation de l'offre engagé par de nombreuses associations du réseau. En novembre 2023, au cours d'un séminaire, les présidents et directeurs généraux ont été invités à réfléchir sur la conduite de cette transformation. Quelles stratégies déployer ? Quelles mutations dans l'organisation et les pratiques des établissements et services médico-sociaux ? Comment identifier et lever les freins ?

Cette rencontre a été l'occasion d'apporter des conseils méthodologiques pour accompagner le changement et de démontrer les plus-values pour les personnes accompagnées et leurs familles. Des associations déjà engagées dans ces nouveaux schémas de fonctionnement ont apporté leur éclairage sur ces questions.



Vigilance autour de la réforme Serafin-PH

L'Unapei poursuit son implication dans les différents groupes de travail autour de la réforme de la tarification. Celle-ci entre désormais dans une phase plus opérationnelle. À compter de 2025, de nouvelles équations tarifaires seront testées pour calculer les budgets des établissements et services médico-sociaux qui accompagnent au quotidien les parcours des enfants en situation de handicap. L'enjeu de Serafin-PH est de concevoir une allocation de ressources favorisant à la fois la fluidité du parcours et l'adéquation entre les accompagnements et les besoins. L'Unapei entend maintenir sa vigilance pour que les futurs choix de tarification soient réellement adaptés aux besoins des personnes accompagnées.

Une charte d'engagement pour les ESAT et EA du réseau Unapei

Le 31 mars 2023, Luc Gateau, président de l'Unapei, a signé une charte d'engagement proposé aux 600 ESAT et 120 entreprises adaptées (EA) du réseau Unapei & Entreprises. Ce texte a été co-construit par la commission emploi de l'Unapei, des travailleurs en situation de handicap, des directeurs de pôles travail et plusieurs directeurs d'ESAT et d'entreprises adaptées. Il rappelle les valeurs et les grands principes d'engagement défendus par l'Unapei en matière d'accompagnement des travailleurs et des salariés en situation de handicap. Les ESAT et EA signataires s'engagent à agir pour susciter un changement de regard sur le handicap et valoriser les compétences des travailleurs. Ils garantissent à ces derniers un accompagnement de qualité tout au long de leur parcours et s'engagent à promouvoir et à défendre leurs droits. Ils affirment enfin leur appartenance à l'économie sociale et solidaire. L'ensemble des ESAT et EA du réseau est invité à adopter la charte et à la faire connaître. Des outils ont été mis à leur disposition pour informer les professionnels et les travailleurs. La charte permet aussi de valoriser les engagements du réseau Unapei & Entreprises auprès des publics externes : entreprises, collectivités, structures d'insertion etc.



CONGRÈS DE L'UNAPEI 2023 PENSER LA SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE AUTREMENT !

Le congrès 2023 de l'Unapei s'est déroulé en mai 2023 à la Cité des Congrès de Nantes en co-organisation avec les Unapei des régions Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Bretagne. Ces trois jours de rencontres et d'échanges portaient autour de la thématique « Une société solidaire et inclusive autrement ».

Au programme : des parcours découverts organisés par les Unapei région, une journée prospective de congrès dédiée à la thématique et enfin, une assemblée générale.

Cette édition 2023 a été marquée par deux événements majeurs : le renouvellement des orientations stratégiques de l'Unapei et la présence de la ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, Geneviève Darrieussecq. Les nouvelles orientations stratégiques, à horizon 2030, ont été

proposées au vote et adoptées à la majorité par le réseau Unapei lors de l'assemblée générale. Elles résultent d'un intense travail de bilan et de rencontres sur la base des précédentes orientations stratégiques de l'Unapei dont l'échéance arrivait à son terme. En chiffres, cela représente 10 mois de co-construction, 50 heures d'échanges et le concours de 450 participants issus de toute la France, dont des administrateurs nationaux Unapei, des présidents et délégués d'Unapei régionales, des directeurs généraux, des personnes accompagnées, des parents, des bénévoles élus, des professionnels de terrain ainsi que des experts. Ces regards croisés ont permis de proposer un texte cadre pour bâtir l'Unapei de demain autour d'une ambition commune : « S'engager pour le vivre ensemble ! »

Des temps d'animation en régions pour renforcer la dynamique de réseau

Afin de mieux répondre aux nombreux défis auxquels sont confrontées nos associations, la tête de réseau Unapei est engagée, tout au long de l'année, dans une démarche d'animation et de soutien en direction des régions. Les enjeux de ces actions de coordination et de coopération sont multiples : développer une dynamique collective autour des grands sujets qui nous animent, renforcer la culture commune, encourager le partage de pratiques et les retours d'expérience, et enfin proposer des éclairages sur l'actualité et les transformations en cours. Cette démarche de coopération est réciproque, les régions apportant leur contribution et leur expertise aux différents travaux de la tête de réseau.

En début d'année, deux journées de séminaires ont été programmées pour renforcer les échanges entre la tête de réseau et les régions. Elles sont venues compléter des réunions d'information mensuelles et des journées de séminaires thématiques animées, sur les territoires régionaux, par les différents pôles d'expertise de la tête de réseaux. L'Unapei participe également aux assemblées générales régionales et, à l'occasion, à des formations sur la gouvernance destinées aux administrateurs régionaux, comme cela a été le cas en Nouvelle-Aquitaine et Normandie. Enfin, un accompagnement individualisé sur différents sujets peut être proposé aux associations qui en font la demande.



La gestion de crise

Un réseau exemplaire se doit d'être compétent en matière de gestion des crises. Cette exigence a été renforcée en 2023. Accidents, conflits entre familles et associations, crise de gouvernance-dirigeance, difficultés de gestion et désormais crises médiatiques ou de communication digitale, le constat est qu'il est essentiel de s'armer ! C'est pourquoi, la tête de réseau a poursuivi le travail de soutien de ses membres en continuant le déploiement de l'outil d'autodiagnostic de la gouvernance - dirigeance, en complément du Guide de la gouvernance. Par ailleurs, un travail sur la gestion des conflits entre associations et familles a été entamé. Enfin, cette année a été l'occasion de capitaliser des expériences et de favoriser le partage de bonnes pratiques en matière de communication de crise, avec l'objectif de produire un guide pratique pour tous en 2024.

Journée des référents accessibilité

La 3^e édition de la journée des référents accessibilité du réseau Unapei s'est déroulée le 30 janvier à Paris. Elle a réuni une cinquantaine de participants et a permis de renforcer les liens entre les référents qui ont pu exprimer leurs besoins et attentes vis-à-vis de l'Unapei nationale et de l'ensemble du réseau. Au programme des échanges, un volet national, avec passage en revue des actualités et actions nationales, présentation de la stratégie Unapei 2030 et focus sur les 25 ans du S3A ; et un volet plus local avec mise en lumière de divers projets portés par différentes associations, partages d'expériences autour d'une table ronde sur l'accessibilité à l'hôpital, présentation de « Tout compris ! », première émission radio en FALC diffusée sur Vivre FM avec l'appui de la CNSA.



Un chantier national autour de l'engagement associatif au sein du mouvement parental

Fin 2023, l'Unapei a initié un projet de recherche et développement visant à soutenir et à développer l'engagement associatif au sein du mouvement parental. Cette démarche, développée dans le cadre de la dynamique réseau Origami, s'impose aujourd'hui pour garantir la pérennité de notre réseau associatif et la qualité d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ce chantier d'envergure s'appuie sur un comité de pilotage associant des administrateurs et des professionnels issus de 10 régions ainsi qu'une personne en situation de handicap. Un travail de cadrage, réalisé en septembre 2023, a permis de définir le champ exploratoire qui portera tout à la fois sur la fidélisation et le renouvellement des adhérents, le sens de l'engagement des acteurs de la triple expertise, le renforcement des dynamiques de mobilisation et de participation et le fonctionnement des instances de gouvernance associative.

Suite à un premier séminaire de travail, en janvier 2024, un appel à candidature a été lancé début avril en vue d'organiser des parcours territoriaux qui mobiliseront la triple expertise pour analyser les pratiques et explorer des solutions innovantes. Ces travaux se poursuivront sur toute l'année à venir en vue d'un déploiement au sein du réseau à partir de 2025.

Des élus et des professionnels mobilisés autour d'une même cause

A tous les niveaux de notre union, bénévoles, élus et professionnels mandatés s'impliquent pour plaider nos causes communes. Les élus du conseil d'administration national tout comme les professionnels de la tête de réseau ne dérogent pas à la règle.

Ainsi, la voix de l'Unapei se fait entendre à de multiples occasions et sous différentes formes, des rencontres au plus haut niveau de l'État aux nombreuses auditions (cour des comptes, IGAS, IGF, ...) en passant par la participation à des groupes de travail pilotés par les ministères, le CNCPPH ou la CNSA. Au long cours, l'Unapei est partie prenante de nombreuses organisations structurantes du secteur : CNSA, CNCPPH, HAS, ANAP, Agefiph, UNAF, UNEA Interfédération de la Protection juridique des majeurs, FFSA, CNLTA, ... Nous sommes également un membre fondateur actif du Collectif Handicaps et investis dans d'autres collectifs associatifs (Collectif « Habiter autrement », CIAAF, ...) ou organisations spécialisées (ANECAMPS, Handeo, SOSS, Filière DéfiScience, Filière AnDDI-Rares, ...).

Ce travail d'influence et de plaidoyer est mené jusqu'en Europe grâce à l'adhésion de l'Unapei aux principaux réseaux de défense des droits des personnes et de leurs familles (Autisme Europe, Inclusion Europe, COFACE Families Europe et CFHE) ainsi qu'à l'association la plus importante en matière de défense des services professionnels d'accompagnement des personnes en situation de handicap (EASPD).

Opération Brioches : des associations mobilisées

La 55^e édition de l'Opération Brioches a mobilisé plus de 100 associations du réseau Unapei sur tout le territoire. Cette opération solidaire est l'occasion de sensibiliser le public aux questions du handicap, de créer du lien avec les bénévoles, d'établir des relations avec des partenaires locaux et de collecter des fonds pour financer des projets concrets : acquisition de matériel, organisation de sorties culturelles, création d'équipements...

104
associations
participantes
sur tout le territoire
français y compris
la Guyane



34 518
outils et objets
de communication
déployés pour
les bénévoles

DES PARTENARIATS ET DES ALLIANCES POUR PORTER LA VOIX DES FAMILLES

Afin de peser davantage sur le débat public et de mieux faire entendre la voix des personnes en situation de handicap et de leurs familles, l'Unapei initie des partenariats pérennes et durables avec des têtes de réseau nationales ou européennes partageant les mêmes valeurs.

C'est dans cet esprit que nous avons intégré, dès 2019, le Collectif Handicaps constitué de 54 associations du champ du handicap, ou encore d'autres réseaux tels que le GESAT (défense et promotion des ESAT et des entreprises adaptées) et la CNAPE (protection de l'enfance) en 2023. A l'échelle européenne, l'Unapei a noué des alliances depuis plus de 30 ans avec différentes organisations comme EASPD, l'association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées, Inclusion Europe (handicap intellectuel), le CFHE (tous handicaps) ou COFACE-Families Europe. Ces partenariats consistent essentiellement à mener des projets, communiquer, déployer des actions communes et des stratégies d'influence afin de se positionner sur l'échiquier médiatique et politique. Ils permettent également d'identifier des axes de coopération, de les formaliser et de les organiser (identification de référents, réalisation de conventions de partenariat, adoption de statuts, participation aux instances).

L'Unapei et la CNAPE s'engagent pour la protection de l'enfance

L'automne dernier, l'Unapei a noué un partenariat avec la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant) afin de porter une réflexion sur la situation des enfants en situation de handicap issus de la protection de l'enfance. Dix groupes de travail ont pu mettre en lumière l'augmentation du nombre d'enfants concernés et les difficultés croissantes auxquelles ils sont confrontés. Face à l'absence de données consolidées concernant ces enfants et l'accompagnement dont ils bénéficient, une enquête commune a été lancée par nos deux réseaux afin d'évaluer la situation et d'interpeller les pouvoirs publics. Ces travaux alimenteront les propositions de la mission



nationale sur l'enfance et le handicap confiée par le président de la République à M. Stéphane Haussoulier, dont un des axes est dédié aux enfants dits « à double vulnérabilité ».

Unapei-Réseau GESAT : défendre et promouvoir les ESAT/EA

Depuis l'été 2023, l'Unapei et le Réseau GESAT ont signé une importante convention de partenariat. Les deux réseaux coopèrent notamment pour promouvoir le savoir-faire des ESAT et EA et affirmer leur appartenance à l'économie sociale et solidaire. Ils ont coordonné leurs annuaires de recherche respectifs* pour une meilleure fiabilité des données et travailleront de concert à l'organisation d'événements. L'Unapei et le Réseau GESAT entendent accompagner le développement des compétences économiques et commerciales des professionnels des ESAT et EA. Leurs deux centres de formation se sont rapprochés en ce sens pour associer leurs savoir-faire.

* unapeientreprises.fr/ et www.reseau-gesat.com



ORIENTATION STRATEGIQUE 3

ACCOMPAGNER LA SOCIÉTÉ POUR RÉUSSIR LA TRANSITION INCLUSIVE

NOS PRINCIPES

Nous sommes aux côtés de chaque personne dans la mise en œuvre de son projet de vie, et favorisons l'accès de toutes et tous à la vie de la Cité. A cet effet, nous partageons nos expertises avec les acteurs du territoire. Afin d'offrir une réelle liberté de choix à chacun, quelle que soit sa situation ou son handicap, nous défendons la création d'une pluralité d'offres financées à la hauteur des besoins et des attentes.

LA FINALITÉ

La transition inclusive doit permettre d'accéder à une société qui garantit le respect des droits, la liberté des choix et l'égalité des voix. Nous défendons une approche plurielle de la transition inclusive, dans laquelle cohabitent différents modèles de services, dans le droit commun comme en établissement. La combinaison de nos savoir-faire à ceux des différents acteurs de la société sécurise et enrichit les parcours des personnes en situation de handicap, tout au long de leur vie.

Tout au long de l'année, l'Unapei s'est mobilisée pour accompagner la mise en œuvre du plan ESAT qu'elle a contribué à élaborer dans le cadre de la concertation initiée par le gouvernement. Mais l'effectivité du plan demeure encore très hypothétique.

L'UNAPEI ACCOMPAGNE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN ESAT

Suite à la publication de deux décrets très attendus en décembre 2022, le plan de transformation des ESAT est entré dans sa phase opérationnelle en 2023. Différentes mesures ont été rendues effectives visant d'une part à fluidifier le parcours professionnel des travailleurs en ESAT, d'autre part à renforcer leurs droits en les rapprochant de ceux des salariés. L'Unapei, qui avait participé aux travaux de concertation en vue de l'élaboration de ce plan, s'est mobilisée pour accompagner sa mise en œuvre. En lien avec les principales associations du secteur (ANDICAT, APF France handicap, La Fehap, Le GEPSO), nous avons participé à différents groupes de travail visant à concevoir des outils opérationnels directement applicables par les établissements. Notre contribution a principalement porté sur la création d'outils en lien avec le parcours renforcé en emploi (conventionnement avec les plateformes d'emploi accompagné, convention

d'appui en sortie d'Esat) et diverses recommandations d'ordre général. L'ensemble des outils issus de ce travail interassociatif est disponible sur www.andicat.org. Plus récemment, l'Unapei a proposé une transcription FALC de la convention d'appui. Tout au long de l'année, nous avons animé des temps d'échanges de pratiques sur les différentes mesures du plan de transformation des Esat pour en faciliter l'appropriation et la mise en œuvre au sein de notre réseau.

L'attente de mesures complémentaires

En dépit de ces efforts, la pleine effectivité du plan demeure aujourd'hui encore hypothétique en raison des incertitudes qui continuent à peser sur l'accompagnement des acteurs du secteur par l'Etat, en particulier sur le plan financier. L'impact budgétaire de certaines mesures pour les ESAT n'a en effet pas suffisamment été anticipé. En octobre 2023, l'Unapei a joint sa voix aux autres associations pour réclamer des mesures



complémentaires au gouvernement mais aucune suite concrète n'a pour l'instant été apportée à cette demande. ●

SEEPH 2023 : l'Unapei poursuit ses actions avec la CPME

A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2023 (SEEPH), l'Unapei a mené une action en partenariat avec la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Des entrepreneurs ont été invités à rencontrer les travailleurs d'ESAT et d'entreprises adaptées (EA) du réseau. Ces visites permettent de sensibiliser les adhérents de la CPME au handicap et de leur faire découvrir les compétences des personnes travaillant en ESAT et EA. Elles leur donnent également à voir le fonctionnement du secteur du travail protégé et adapté. Comme l'an passé, l'objectif était de développer des coopérations vertueuses entre ces structures et les entreprises.

Projet de loi de Finances pour 2024 : l'Unapei auditionnée au Sénat

L'Unapei a été auditionnée par le Sénat sur la convergence des droits des travailleurs en ESAT avec le droit commun du travail et la création des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS). S'agissant des travailleurs en ESAT, nous nous sommes déclarés favorables au principe de la convergence des droits mais a rappelé la nécessité d'allouer des moyens financiers compensateurs pour en assurer l'effectivité et éviter une fragilisation supplémentaire du modèle économique des ESAT. Nous avons par ailleurs plaidé pour la réécriture de l'article concernant les futurs PAS. Les modalités de mise en œuvre de ce dispositif doivent faire l'objet d'un cahier des charges co-construit avec les associations représentatives du secteur du handicap, en vue de l'expérimentation à venir dans plusieurs départements.



Travailleurs d'ESAT : l'Unapei fait entendre ses arguments

Mi-mars 2024, l'Inspection Générale des Finances et l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGF-IGAS) ont publié un rapport recommandant d'abandonner le scénario d'une augmentation de la rémunération garantie des travailleurs d'ESAT au niveau du Smic. Quatre ans après la parution de leur précédent rapport sur les ESAT, ils avaient été missionnés par le gouvernement pour étudier cette hypothèse dans le cadre de la « convergence des droits des travailleurs handicapés en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) vers un statut de quasi-salarié ». Auditionnée en 2023 par les inspecteurs de l'IGAS et de l'IGF, l'Unapei a fait valoir qu'une telle augmentation engendrerait un choc économique pour les ESAT et que la productivité demandée pour amortir ces nouvelles charges serait incompatible avec les besoins d'adaptation au travail des personnes actuellement accompagnées. Ce plaidoyer s'est appuyé sur une enquête menée en interassociatif. Au total, ce sont plus de 250 représentants d'ESAT du réseau Unapei qui ont exprimé leur inquiétude face à cette réforme et à l'impact qu'elle risquait d'occasionner sur l'équilibre économique des établissements et l'accompagnement proposé aux travailleurs. Ces arguments ont finalement été entendus.

L'UNAPEI MOBILISÉE POUR DÉFENDRE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



En 2023, le droit d'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap n'est toujours pas respecté. Sur 2 103 enfants accompagnés au sein de notre réseau*, seulement 27 % ont plus de 12 h de scolarisation et 23 % n'en ont aucune. Nous nous sommes attachés à dénoncer cette situation inacceptable à travers la campagne annuelle #jaipasecole qui sera renouvelée en 2024. Fin novembre, l'Unapei a été sollicitée pour participer aux réflexions du Comité national de suivi de l'école inclusive (CNSEI) sur la création des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) qui devaient remplacer les PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés). Via le CNCPH

et le Collectif Handicaps, nous sommes intervenus pour que le projet ne soit pas adopté en l'état. Les missions respectives de l'Education nationale et de la MDPH n'étaient pas clairement établies et le texte entretenait des ambiguïtés entre accessibilité et compensation. Nous avons par ailleurs insisté sur la place primordiale à accorder aux familles au sein du dispositif. La réforme a finalement été censurée par le Conseil constitutionnel. L'Unapei a également contribué aux travaux d'élaboration du cahier des charges des établissements et services médico-sociaux fonctionnant en dispositif intégré. Un décret doit être publié à ce sujet. Un autre est attendu concernant la coopération entre le secteur médico-social et l'Education nationale. Afin d'informer le réseau sur ces différents sujets, un webinaire a été organisé en décembre. Il a été l'occasion d'annoncer la mise en place de la nouvelle commission Education de l'Unapei, en mars 2024. Elle aura pour mission de définir à notre positionnement politique mais aussi d'impulser une dynamique participative entre pairs, via notamment le partage de pratiques.

Etude réalisée dans 6 régions (Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire, Grand-Est, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes)



#MonEuropeMaVoix : notre campagne pour les élections européennes

En vue des élections européennes de juin 2024, l'Unapei a lancé la campagne #MonEuropeMaVoix afin de mobiliser son réseau et d'interpeller médias et décideurs sur la nécessité de rendre le scrutin pleinement accessible. Des rencontres ont été organisées avec des candidats pour rappeler l'engagement de nos associations au côté des personnes accompagnées et de leurs familles, et leur faire part de nos revendications. Elles ont été autant d'occasions de promouvoir la transcription en FALC des professions de foi par nos Esat. L'Unapei a d'ailleurs demandé à ce que celles-ci soient rassemblées sur une plateforme en ligne. Différents outils ont été partagés avec les associations du réseau afin de présenter les enjeux du scrutin aux personnes accompagnées, de communiquer en direction des médias et des élus et d'outiller les mairies pour mieux accompagner la procédure de vote. Enfin, l'Unapei a présenté le bilan des actions engagées par les institutions européennes au cours d'un webinaire et d'une conférence de presse organisés avec le CFHE et le Collectif Handicaps.

Protection juridique : non à l'abandon d'une mission régalienne !

Pour l'Unapei, la protection juridique de personnes fragilisées est un enjeu d'égalité et de fraternité qui relève d'une mission régalienne de l'Etat. Elle ne doit en aucun cas être transférée à des structures privées. Un projet de décret, initialement annoncé fin décembre 2023, prévoit pourtant l'externalisation du contrôle des comptes de gestion des quelque 700 000 personnes bénéficiaires d'une mesure de protection juridique. C'est la deuxième fois en cinq ans que l'Etat tente ainsi de se désengager de son rôle central de protection des droits et de la sécurité de l'ensemble des citoyens. Si elle devait aboutir, cette mesure imposerait une charge financière supplémentaire à des personnes déjà très vulnérables socialement et économiquement. L'Unapei a une nouvelle fois immédiatement exprimé son opposition à cette éventualité. Nous avons appelé le gouvernement à retirer ce projet ou, à défaut, à assumer entièrement la charge financière de ces contrôles externalisés. Nous nous réservons le droit d'attaquer devant le Conseil d'Etat tout décret qui remettrait en cause les droits fondamentaux des majeurs protégés et, à travers eux, les principes d'égalité, de justice et de dignité pour tous les citoyens.

L'Unapei et son réseau mobilisés pour une meilleure accessibilité

La mise en accessibilité de notre société implique une mobilisation constante : cette année encore, l'Unapei a répondu à plusieurs centaines de demandes d'informations et de conseils concernant la mise en œuvre de la démarche S3A et les modalités de transcriptions en FALC. Les sollicitations émanent de notre réseau mais aussi de très nombreux acteurs externes : ministères, aéroports, musées, centres culturels... La réalisation de ces projets concrets suppose un travail de coordination avec les différentes associations du réseau. D'autres chantiers d'accessibilité ont par ailleurs marqué l'année 2023 : la poursuite du déploiement des conventions passées avec la gendarmerie et la police, la participation régulière à différentes initiatives de la SNCF afin d'améliorer l'accessibilité des gares, notamment pour les personnes avec TSA, et enfin différentes actions visant à obtenir l'élargissement de la couverture financière des fonds territoriaux d'accessibilité, destinés à soutenir l'effort d'accessibilité des petits ERP (de type commerces et cabinets médicaux), notamment en matière de transcriptions FALC.



L'outil Cap'FALC désormais opérationnel pour le réseau Unapei

La 3^e édition de la journée des référents accessibilité du réseau Unapei s'est déroulée le 30 janvier à Paris. Elle a réuni une cinquantaine de participants et a permis de renforcer les liens entre les référents qui ont pu exprimer leurs besoins et attentes vis-à-vis de l'Unapei nationale et de l'ensemble du réseau. Au programme des échanges, un volet national, avec passage en revue des actualités et actions nationales, présentation de la stratégie Unapei 2030 et focus sur les 25 ans du S3A ; et un volet plus local avec mise en lumière de divers projets portés par différentes associations, partages d'expériences autour d'une table ronde sur l'accessibilité à l'hôpital, présentation de « Tout compris ! », première émission radio en FALC diffusée sur Vivre FM avec l'appui de la CNSA.



DES INITIATIVES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES HABITATS INCLUSIFS

L'Unapei poursuit ses actions en faveur de la diversification des modes d'habitat et la création d'habitats intermédiaires. La tête de réseau apporte aide et conseils aux associations, assure des mises en relation et le déploiement d'un réseau thématique consacré à l'habitat. Nous diffusons régulièrement une lettre d'actualité dédiée et participons à différents collectifs dont l'Observatoire national de l'Habitat. L'Unapei a participé au comité de pilotage d'une enquête nationale sur les parcours de vie des personnes en situation de handicap qui vivent en habitat partagé. Cette étude a été lancée conjointement par la Fondation Handicap Malakoff Humanis, le bureau d'études sociologiques émi-Cité et le cabinet d'études et de conseils Kreatys. Partant du constat qu'il existe peu de connaissances sur les profils et les parcours des personnes vivant en habitat inclusif, elle s'attache à démontrer que la vie en habitat inclusif favorise l'autodétermination dans tous les domaines de la vie quotidienne : accès aux soins, insertion professionnelle, vie affective et

sexuelle, etc. Différents habitats inclusifs du réseau Unapei ont participé à l'enquête dont les résultats ont fait l'objet d'un webinar.

L'Unapei revendique des mesures équilibrées en matière de sécurité incendie

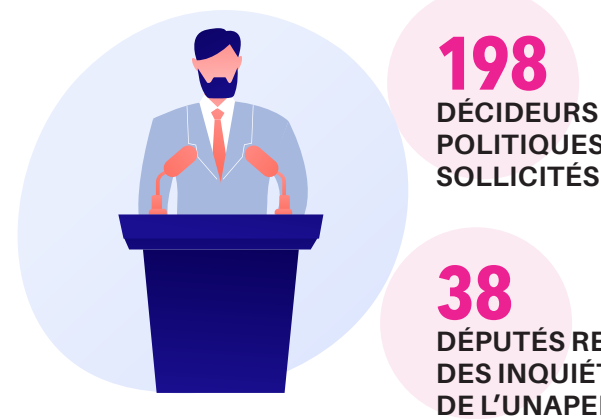
En février 2023, un arrêt du Conseil d'État a requalifié un habitat inclusif en établissement recevant du public (ERP). Cette décision a conduit à la fermeture du logement pour des raisons de non-conformité aux normes de sécurité incendie. Afin de remédier à l'insécurité juridique née de cette décision, une concertation a été lancée. L'Unapei y a contribué avec le Collectif Handicaps, le collectif Habiter Autrement et via l'Observatoire de l'habitat inclusif. La mobilisation s'est traduite par la publication d'un article de la loi « Bien Vieillir » renvoyant ces habitats à une réglementation spécifique en cours d'élaboration. Si la sécurité des personnes constitue une priorité, elle ne doit pas être un frein et devenir un facteur de discrimination sociale à l'encontre des personnes en situation de handicaps lourds.

Former les acteurs dans un secteur en mutation

Le contexte d'importantes mutations du secteur médico-social suppose un gros effort de formation en direction des responsables associatifs bénévoles et des professionnels. Dans le cadre de son Université des dirigeants 2023, l'Unapei a proposé aux présidents et directeurs d'associations deux journées de formations dédiées à la transformation de l'offre, l'enjeu étant de placer les besoins des personnes au cœur de la stratégie associative. Des interventions de spécialistes et des ateliers d'échange ont permis aux participants de mieux appréhender les évolutions du secteur et de réfléchir sur de nouveaux modèles d'organisation. Ils ont par ailleurs pu découvrir différents outils permettant d'analyser les besoins et les attentes des personnes accompagnées.



L'Unapei mobilise les décideurs politiques



Tout au long de l'année, l'Unapei s'attache à porter la voix des personnes en situation de handicap et des familles auprès des décideurs publics.

De juillet 2023 à avril 2024, **198 décideurs politiques ont été sollicités** dont la ministre en charge des Personnes en situation de handicap, Fadila Khattabi, interpellée en août dès l'annonce de sa nomination. La campagne Unapei « La Voix des Parents » en octobre, a été l'occasion d'un important travail d'information en direction des parlementaires pour qui une présentation a été réalisée à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Journée nationale des aidants. Durant l'automne, l'Unapei a par ailleurs été auditionnée par la Commission des Affaires sociales et la Commission des Finances de l'Assemblée nationale dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2024. Nous avons notamment insisté sur la nécessité d'octroyer des moyens financiers aux ESAT pour compenser le coût des nouveaux droits. Une rencontre avec la Défenseure des Droits, Claire Hédon, a par ailleurs été l'occasion de rappeler combien les pouvoirs publics peinent à répondre aux enjeux de la scolarisation des enfants en situation de handicap. Enfin, courant janvier 2024, la tête de réseau a intensifié son travail d'alerte en faisant parvenir aux associations un courrier type à adresser aux parlementaires. De janvier à mars, **38 députés de tous bords politiques se sont fait le relais de nos inquiétudes** en interpellant le gouvernement. Leur nombre ne cesse d'augmenter.

Un webinar consacré à la RSE

Une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) vise à développer les bonnes pratiques sociales, sociétales, environnementales et économiques, piliers d'un développement durable. Dans le but de mieux comprendre cette approche et les notions associées comme d'en identifier les bénéfices pour les organisations, l'Unapei lui a consacré un webinar. Les différentes composantes de la RSE ont été présentées ainsi que les grandes étapes méthodologiques pour l'intégrer au sein d'un projet associatif. Les différents intervenants ont pu témoigner de la richesse de la démarche, identifier les facteurs clés de succès et faire passer des messages contre les idées reçues. Ce webinar a aussi été l'occasion de partager les pratiques en cours au sein du réseau et de présenter l'offre de formation élaborée par l'Unapei en partenariat avec un expert du sujet.

Nouvel élan pour Nous Aussi, l'association d'auto-représentants

Marquée par le décès de son président, Lahcen Er Rajaoui, 2023 aura été une année pivot pour Nous Aussi. Soutenue par l'Unapei, l'association française des personnes en situation de handicap intellectuel a organisé son congrès le 22 novembre à Valenciennes à l'issue duquel elle a renouvelé ses instances de gouvernance. Les quelque 400 autoreprésentants présents ont débattu sur la question du regard porté sur le handicap intellectuel. Le 20 décembre, Florence Jablonski a été élue présidente de Nous Aussi. Elle poursuivra le travail engagé pour l'autodétermination et l'autoreprésentation et s'appuiera sur deux vice-présidents, Laurent Grabel et Clément Joguet. Une première pour l'association. Moïse Bouet est nommé secrétaire et Nicolas Morvan, trésorier. Le conseil d'administration de Nous Aussi est amené à intervenir sur de nombreux sujets : l'Europe, l'accessibilité, l'emploi, la santé, le tourisme et les loisirs, les droits des personnes, l'habitat, la participation et le droit de vote.

ORIGAMI, LA DYNAMIQUE RÉSEAU

Pour faire face aux enjeux complexes de demain, l’Unapei a initié, il y a 4 ans, une démarche d’amélioration globale de son organisation, qui devrait prendre fin en 2025.

L’objectif de cette démarche est clair : passer d’un mouvement à un réseau associatif pour **renforcer notre impact**, parce que nous croyons que le monde associatif a une expertise unique et un rôle à jouer dans la société. Baptisée ORIGAMI, en clin d’œil à cet art japonais qui permet à une simple feuille de papier de se transformer et de s’adapter, cette démarche, organisée autour de 4 piliers, se veut collective et pragmatique afin de trouver des **solutions concrètes et durables**.

- Concrètement :**
- Participation de près de 100 présidents et directeurs généraux
 - Diagnostic de 41 associations en 2021- 2023
 - Création de 12 fiches thématiques
 - Mise en place de 12 « cafés Origami »
 - Contribution à l’élaboration des OS 2030



- Concrètement :**
- Réalisation en 2023 de l’étude nationale « la voix des parents » avec près de 4 000 répondants
 - Définition de 21 revendications
 - Création d’un groupe de travail sur les services aux parents
 - Préparation d’une nouvelle étude pour 2025

- Concrètement :**
- Implication d’une vingtaine d’associations avec les Unapei régions
 - Identification d’actions à expérimenter par les associations
 - Evaluation (par l’impact) des actions expérimentées
 - Création d’outils méthodologiques des actions expérimentées



- Concrètement :**
- Clarification des missions clefs, activités, articulations, modèles économiques et mécanismes de décision des différents échelons
 - Amélioration de l’organisation digitale interne (plateforme collaborative et portail des associations)
 - Création d’un kit de décodage de la culture commune et parcours types d’intégration

LES FAITS MARQUANTS EN CHIFFRES



Influence et medias

L'Unapei porte la voix des personnes en situation de handicap et des familles auprès des journalistes.

Sur la période d'avril 2023 à avril 2024, plus de **250 interviews** ont été réalisées par les porte-parole de l'association à la radio, la télévision, la presse quotidienne nationale, régionale, spécialisée, etc.

30 interviews en avril 2023 à l'occasion de la CNH et de la campagne **#PasSiDouceFrance**

44 interviews en septembre 2023 à l'occasion de la rentrée scolaire et de la campagne **#jaipasecole**

15 interviews en octobre 2023 au lancement de la nouvelle campagne **#LaVoixdesParents**

23 communiqués de presse envoyés pour interpeller les journalistes sur le sujet du handicap (**sujets politiques, travail, scolarisation, aidants, sport, journées internationales**, etc.)

920 témoignages de parents recueillis sur **marentree.org**, dont certains ont pu faire entendre leur voix dans les médias

CHIFFRES CLÉS



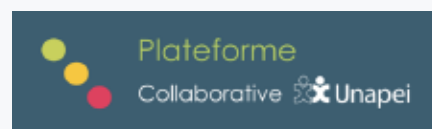
5 ans d'existence



1 598 utilisateurs



30 groupes d'informations générales ou thématiques

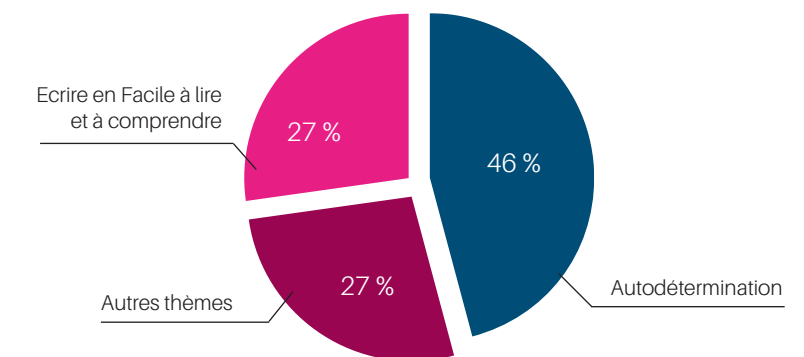


Centre de formation

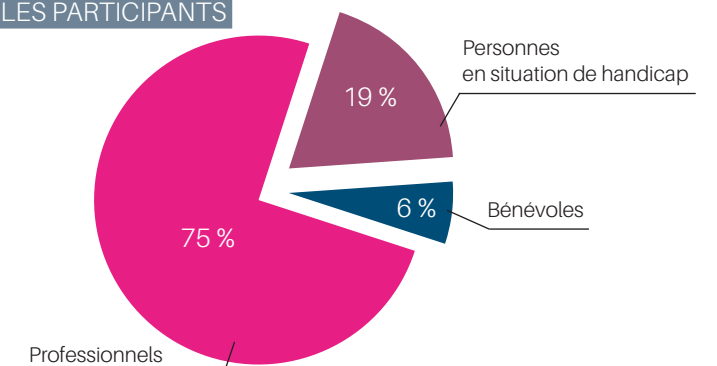
L'activité du centre de formation de l'Unapei est encore en hausse entre 2023 et 2024.

L'équipe du centre de formation et les formateurs ont organisé **372 jours de formations** (soit une évolution de 14 % par rapport à la période 2022/2023). Ce sont **1 532 professionnels**, **397 personnes en situation de handicap** et **129 bénévoles** qui ont bénéficié de ces formations. Les thématiques qui connaissent le plus de succès sont l'**autodétermination** (avec 152 journées) et **Ecrire en facile à lire et à comprendre** (avec 100 journées).

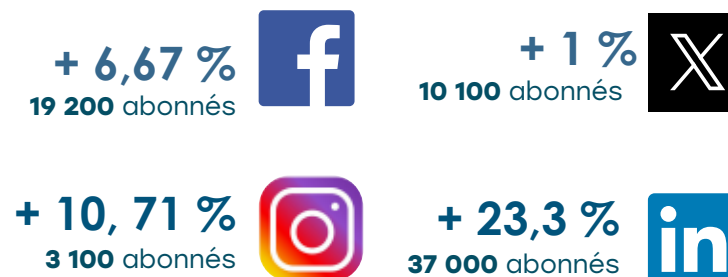
THÈMES LES PLUS DEMANDÉS



LES PARTICIPANTS



Réseaux sociaux

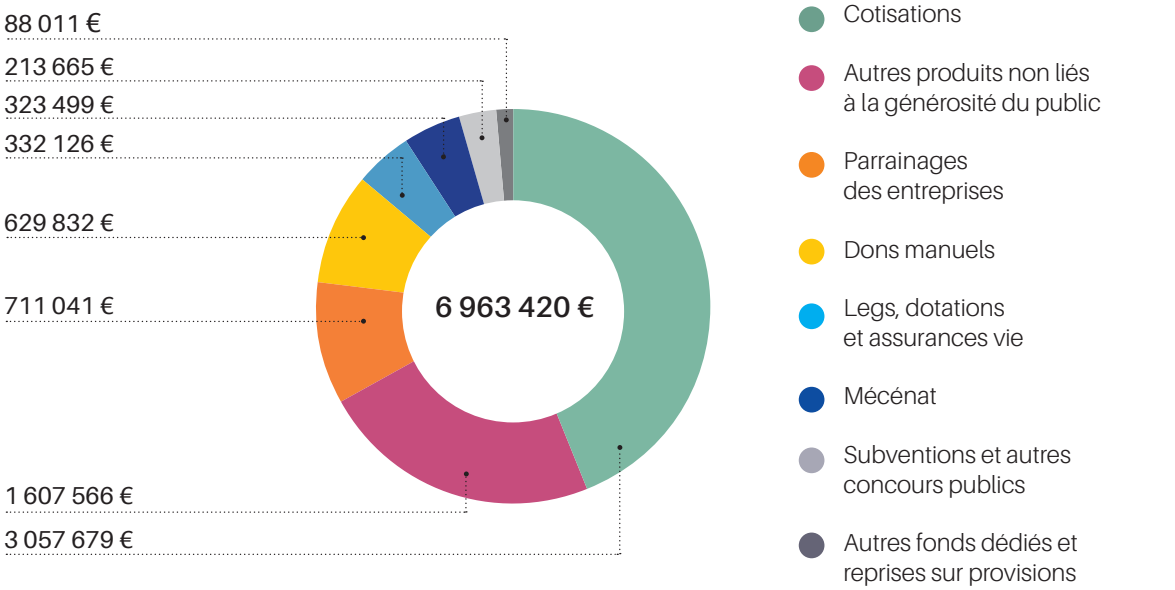


Sur la période 2023-2024, les communautés Unapei sur les réseaux sociaux ont continué à progresser. Ponctué de **nombreuses publications** toutes les semaines, nos réseaux sociaux sont des outils puissants pour **véhiculer nos idées et messages clés**. Nos communautés sont alimentées de contenus qualitatifs en lien avec le handicap intellectuel et elles grandissent grâce à cela.

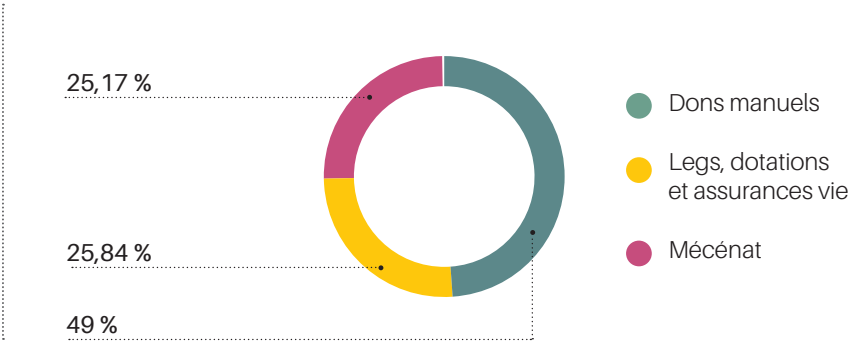
COMMUNICATION FINANCIÈRE

LES RESSOURCES

En 2023, le total des ressources inscrites au compte de résultat de l'Unapei s'est élevé à **6 963 420 €**. Cette année encore, l'Unapei a été principalement financée par les cotisations et contributions des associations et de leurs familles adhérentes, ce qui représentait **44 %** des ressources de l'Unapei. Les dons, legs et le mécénat représentaient **18 %** du budget global de l'Unapei, **ce qui est quasiment stable par rapport à 2022**.

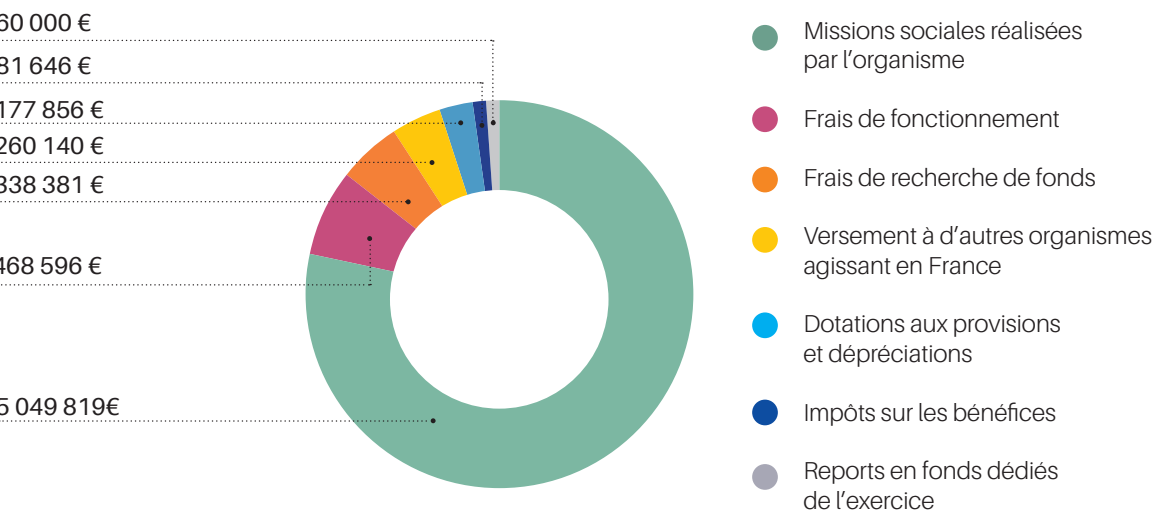


Ressources liées à la générosité du public

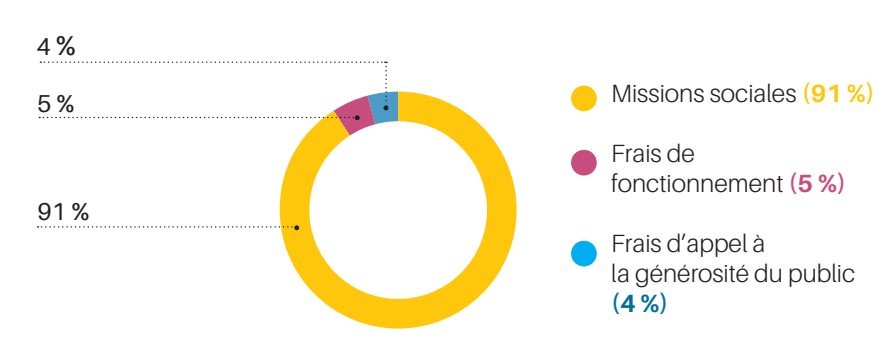


L'UTILISATION DES RESSOURCES

En 2023, l'Unapei a mobilisé ses ressources pour répondre à ses missions sociales : actions de plaidoyer et de communication mais aussi déploiement de projets au service de l'animation de son réseau et de la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles. L'emploi des ressources collectées auprès du public a été similaire aux années précédentes : **91 %** ont été **affectées aux missions sociales** et **9 % aux frais de fonctionnement et frais d'appel à la générosité du public**.



Emploi des ressources liées à la générosité du public





RAPPORT D'ORIENTATION

LES PRIORITÉS 2024-2025

S'ENGAGER POUR LE VIVRE- ENSEMBLE

S'ENGAGER POUR LE VIVRE-ENSEMBLE !

Derrière la simplicité des mots se cachent une exigence humaine et intellectuelle ainsi qu'une complexité opérationnelle que nous devons affronter tous ensemble au cours de la période 2024 - 2025 qui s'ouvre à nous.

Un an après avoir adopté ce mot d'ordre et les orientations stratégiques Unapei 2030, il nous faut non seulement tracer le sillon de notre entrepreneuriat militant mais aussi trouver le courage de notre nécessaire évolution organisationnelle.

« Tracer le sillon de notre entrepreneuriat militant » nous imposera de réaffirmer notre identité tout autant que nos convictions communes, nos mots d'ordre et nos modes d'action. Faire partie ou être accompagné par une association du secteur médico-social de mouvance parentale doit être pour chaque acteur de la « triple expertise » de l'Unapei une source de fierté. En associant la gestion des établissements et services à la militance pour les droits des personnes en situation

de handicap et leur famille, nous prouverons encore et toujours que nous sommes un collectif associatif qui doit être fier de faire vivre la solidarité au niveau territorial et national et donc d'être des tisseurs de liens et des acteurs du prendre soin.

Cela ne sera possible que si nous trouvons « le courage de notre nécessaire évolution organisationnelle » tant au niveau de chaque association locale que de notre union nationale. En tant que réseau associatif majeur de notre pays et de tous les territoires, nous savons qu'il nous faut continuer à structurer, simplifier et outiller nos organisations pour être plus forts et mettre notre énergie au bon endroit : celui du sens et du vivre-ensemble. ●

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN AU QUOTIDIEN

Pour faire face aux défis de cette première orientation stratégique, nous nous appuyons sur les trois principes forts que nous avons identifiés : **auto-détermination, triple expertise et innovation sociale.**

Encore et toujours, nous poursuivons notre travail d'influence pour **promouvoir le maintien et la création d'offres suffisantes, diversifiées et adaptées** pour tous et dans tous les domaines de la vie. Moment phare pour notre réseau, le congrès de Tours sera l'occasion de mettre en avant une problématique spécifique, celle des personnes en situation dite complexe.

Parallèlement aux diverses actions menées pour le maintien et la création d'offres médico-sociales, nous continuerons d'**affirmer notre position d'employeur responsable** par la gestion vertueuse des ressources humaines de nos associations. Une des actions spécifiques à l'Unapei sera, cette année, le déploiement de la charte Unapei & Entreprises dans tous les ESAT et EA du réseau. En devenant signataires de cette charte co-construite par des travailleurs handicapés, des professionnels et des administrateurs, les associations affirmeront leur engagement et leur sens des responsabilités. D'autre part,

nous continuerons à nous impliquer à tous les échelons du réseau dans des actions notamment interfédérales en faveur de l'attractivité des métiers du prendre soin et du lien.

Défi originel de l'Unapei, la question des familles et des proches sera au cœur de nos préoccupations. Afin de **faciliter le quotidien des proches aidants**, les équipes salariées et bénévoles de la tête de réseau de l'Unapei poursuivront leur soutien aux associations membres selon diverses modalités : conseils juridiques aux associations membres, participation au comité de pilotage du projet « Après parents », actions de communication et d'influence... la période 2024-2025 sera également marquée par le lancement du groupe de travail sur le besoin d'offre médico-sociale spécifique au soutien des proches, créé suite à l'étude « La Voix des parents ». Cette période devrait aussi voir la poursuite des duplications des deux dispositifs soutenus par le « Générateur de solidarité » et potentiellement le déploiement d'une 3^{ème} édition de cette démarche d'innovation sociale, que nous avons créée pour et avec les associations de notre réseau.

Quant à nos engagements de long terme pour **améliorer la connaissance des besoins et des aspirations des personnes accompagnées et contribuer à l'avancée de la connaissance et des pratiques sur les TND**, ils prendront, au niveau de la tête de réseau, des formes diverses : enquêtes dédiées, groupes de travail spécifiques comme celui sur les unités complexes (URTSA), implication dans des groupements ou collectifs scientifiques (GIS TND, ...), journées des commissions santé et recherche de l'Unapei, ... la période 2024 - 2025 devra aussi être marquée par une nouvelle édition du Prix Pierre Lagier en faveur de la recherche. Bien entendu, en matière d'amélioration des connaissances, l'Unapei poursuivra son soutien à l'association ObServeur qui compte désormais 28 membres et s'appuie sur le soutien technologique de 3 éditeurs de Dossiers Informatisés de l'Usager. Son projet, Canopée, est clair et stratégique : aider à la décision et anticiper en réalisant des études prospectives précises à partir d'une base de données consolidée.

Mettre en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS), c'est le quotidien de chacun de nos membres. La volonté partagée du réseau Unapei se mesurera à travers leur déploiement généralisé dans chaque établissement et service, la participation au niveau national aux travaux de suivi des mesures existantes et à l'élaboration des nouvelles recommandations.

Le **développement de l'accès aux outils et approches favorisant la participation, l'expression et la communication des personnes** sera également au cœur de nos actions collectives. En complément de tout ce qui sera mené pour poursuivre la généralisation du FALC, l'accent sera mis sur le développement de la Communication Alternative Augmentée (CAA) avec, notamment, une meilleure information sur les dispositifs et leurs impacts sur la qualité de vie et d'accompagnement des personnes avec troubles du neurodéveloppement (TND) et en situation de polyhandicap.

Afin d'enrichir et de soutenir tout le travail mené par les associations de son réseau pour **animer la triple expertise au quotidien**, l'Unapei tête de réseau s'attachera à valoriser les bonnes pratiques et à déployer la formation « Faciliter une gouvernance inclusive » dont l'objectif majeur est de permettre la pleine expression des personnes accompagnées en transformant nos pratiques pour les accueillir dans nos instances de gouvernance.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

AGIR EN RÉSEAU POUR RENFORCER NOTRE IMPACT

Le cap ambitieux que nous nous sommes collectivement donné est de renforcer notre capacité d'action collective afin de mieux révéler les ressources de notre réseau et de démontrer la richesse de nos expertises, compétences et innovations.

Le premier défi auquel toutes les associations du réseau Unapei sont confrontées est la réponse à l'évolution des besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille. Nous visons une transformation en profondeur de la politique nationale et internationale du handicap. Pour y parvenir et gagner en efficacité collective, **adapter nos organisations médico-sociales** est une priorité.

Afin de soutenir ses membres dans ce mouvement de fond, la tête de réseau de l'Unapei poursuivra et amplifiera ses actions. Le partage d'informations et de réflexions sera au cœur de nombreux webinaires dédiés. L'outil digital d'autodiagnostic Gyroscope, aide à l'évaluation de l'équilibre gouvernance – dirigeance, sera enrichi de nouveaux indicateurs afin de poursuivre son déploiement dans le réseau. Par ailleurs, l'année 2024 verra la publication des résultats d'un travail entamé il y a plusieurs années : le guide Unapei des outils d'évaluation de l'accompa-

gnement médico-social, en partenariat avec Les Cahiers de l'Actif. Enfin, un projet de plus long terme se poursuivra, en lien avec des partenaires québécois et européens : la création d'une communauté francophone de la transition inclusive. Cette dernière est imaginée comme le premier centre de ressources de la transition inclusive au service des associations du réseau Unapei. L'une des premières créations sera l'élaboration d'un référentiel de la transition inclusive.

En posant comme défi commun d'**investir dans l'engagement**, nous avons choisi de toucher au cœur de nos organisations : celui des hommes et des femmes qui croient que c'est par l'entrepreneuriat militant non lucratif et par la dynamique collective et l'intérêt général que l'on transforme les épreuves de vie en force. Conscients des difficultés et des évolutions actuelles du bénévolat, la tête de réseau a décidé, dans le cadre de sa démarche de rénovation ORIGAMI, de faire de l'engagement un des grands chantiers de la période 2024 – 2025. Ainsi, la tête de réseau déploiera un dispositif inédit impliquant des associations locales et régionales et visant à la création de dispositifs concrets et dupli-

Mobiliser largement, rassembler et générer de la fierté d'appartenance passe aussi par la valorisation de nos actions à tous les niveaux. C'est pourquoi nous avons collectivement décidé de **rendre visible notre création de valeurs**. La tête de réseau de l'Unapei prendra part à ce défi en poursuivant le développement d'outils de communication au service du réseau : nouveaux sites internet, nouvelles séries photographiques, diffusion de kits de campagne et renforcement de notre position d'acteur de la générosité publique, notamment en visant plus d'associations actrices de l'Opération brioches. En lien avec les instances régionales et locales, elle fera encore une fois du congrès national un moment fort de réflexion et de partage.

Nous sommes convaincus que la solidarité est un des ciments de notre union. Ainsi, les équipes de la tête de réseau, en coopération avec les instances régionales et en lien avec les associations locales, continueront le travail de fond mené afin de se soutenir pour **tendre vers l'exemplarité**. Comme depuis de nombreuses années, cela prendra la forme de rencontres en présentiel ou en digital. Fait marquant : 2024 sera l'occasion d'une troisième édition des « universités d'été », organisées en automne en raison des Jeux Olympiques et Paralympiques mais toujours avec le même objectif : offrir un moment privilégié aux dirigeants des associations du réseau Unapei pour renforcer leurs capacités de leadership et leurs liens. Enfin, cette période verra le renforcement du soutien apporté aux associations dans la gestion des situations sensibles, avec la publication d'un guide pratique sur la communication de crise. De la même manière, une sensibilisation et une préparation à un éventuel contrôle d'une Chambre régionale des comptes seront également proposées aux dirigeants de nos associations.

Le travail de structuration de notre union se poursuivra. Les membres du réseau impliqués dans la démarche ORIGAMI poursuivront leurs travaux pour **améliorer la coopération et la coordination** entre les différents échelons. 2024 sera une année riche et décisive ! Outre la plateforme collaborative qui permet déjà à près de 2000 membres d'échanger, l'ouverture d'un portail digital donnera aux associations membres un accès plus facile aux productions et services de la tête de réseau.

La clarification des missions et des activités de la tête de réseau nationale ainsi que celles des Unapei régionales et des autres instances territoriales de coordination sera l'aboutissement d'un travail de fond. Son enjeu est d'améliorer les prises de décisions ainsi que les modèles socio-économiques de notre réseau, deux éléments clefs pour renforcer notre impact et pour proposer un nouveau cadre statutaire mieux adapté à nos réalités en 2025.

Enfin, en tant qu'acteur majeur de la solidarité nationale et du handicap en France et en Europe, l'Unapei s'attachera à toujours et encore **améliorer ses partenariats et ses alliances**. Cela revêt diverses formes : représentation dans les instances, participation à des groupes de travail, échanges entre élus ou coopérations opérationnelles, ... les collaborations de l'Unapei sont à l'œuvre aussi bien dans le secteur du handicap en France (Collectif Handicaps, CNCPH, Handeo, CCAH – Place pour tous, GESAT, Agefiph, CNLTA, ...), auprès d'autres partenaires français du secteur associatif (CNAPE, Fonda, UNAF, ...) ainsi qu'en Europe ou à l'international (CFHE, EASPD, Inclusion Europe, COFACE, CFQIPS, CIUSSS MCQ, ...).

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

ACCOMPAGNER LA SOCIÉTÉ
POUR RÉUSSIR
LA TRANSITION INCLUSIVE

Entrepreneurs pragmatiques et militants exigeants, nous savons que le changement de société que nous appelons de nos vœux suppose la transformation en profondeur des mentalités et des comportements individuels tout autant que des nombreux systèmes qui organisent notre société. Cette année encore, c’est par les mots et les actes que nous nous battons pour que le respect des droits, la liberté des choix et l’égalité des voix soient une réalité en France.

Défendre l’effectivité des droits humains restera un axe majeur de nos actions communes d’influence et de plaidoyer auprès des décideurs publics, des media et du grand public. La montée en puissance des grandes campagnes structurantes (#jaipasécole, #fiersdebienfaire, #lavoixdesparents) coconstruites avec la tête de réseau, les Unapei régions et les associations locales, sera un des objectifs clefs. Ces actions seront complétées non seulement par l’implication dans des démarches interfédérales pour la défense des acteurs du médico-social et les besoins de financements mais aussi par des initiatives plus spécifiques dans de

nombreux domaines (santé, scolarisation, habitat, protection juridique des majeurs, élections européennes, accès au sport à l’occasion des JOP, …). Dans la continuité du congrès 2024, défendre une politique de l’investissement pour les plus vulnérables sera un fil rouge essentiel.

Dans cette dynamique de changement, promouvoir l’accessibilité s’avère être un levier puissant pour l’accès à la citoyenneté. C’est une expertise forte de l’Unapei et de ses associations. Outre la diffusion d’outils clés en mains pour informer les personnes en situation de handicap et valoriser les démarches locales, la poursuite du déploiement des partenariats avec la gendarmerie nationale et la police nationale, responsabilité partagée par toutes les associations du réseau Unapei, constituent de bons moyens pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Quant au FALC, sa valorisation et sa généralisation continueront à être un des marqueurs de notre capacité à insuffler le changement. La tête de réseau s’impliquera sous différentes formes : lancement d’un site internet pour promouvoir le FALC, poursuite des labellisations à la marque qualité FALC et du déploiement de l’outil Cap FALC pour les ateliers de transcription, journée de rencontres des ateliers FALC, valorisation des actions des associa-

tions et les acteurs publics et privés en faveur de l’accessibilité. Développer l’utilisation de la CAA (Communication Alternative Augmentée) sera également un objectif important.

D’autre part, permettre aux personnes en situation de handicap de faire entendre leur voix à tous les niveaux de la société, en tant que citoyens à part entière, est un défi majeur de notre plan d’action 2024-2025.

Intensifier notre soutien aux dynamiques d’autoreprésentation passera notamment par l’appui à l’association Nous Aussi, que ce soit par la tête de réseau nationale ou par les associations locales.

Quant au mouvement de fond pour co-construire avec les acteurs politiques et économiques, il se poursuivra au niveau national avec, par exemple, la mise à jour des accords-cadres Unapei et surtout le renforcement des collaborations en partenariat ou en mécénat avec des entreprises convaincues de l’importance de leur rôle en tant qu’actrices de la transition inclusive.

2024-2025 sera aussi l’occasion d’amplifier la dynamique Unapei & Entreprises. Cette démarche vise à faire la preuve que les 600 établissements et services d’aide par le travail (ESAT) et les 120 entreprises adaptées (EA) du réseau Unapei sont des acteurs majeurs de la transition inclusive, par leur expertise d’accompagnement, par leur capacité d’innovation sociale et la réalité des liens qu’ils ont tissés avec des collectivités territoriales et des entreprises de toute taille en France.

Intégrer les Objectifs du Développement Durable* (ODD) dans toutes nos actions se fait progressivement. La mise en avant des bonnes pratiques du réseau et la proposition d’une formation sur mesure constitueront des outils au service de cette progression.

Enfin, mutualiser nos expertises et renforcer nos compétences sera encore un défi majeur pour notre réseau. L’actualisation et le développement de l’offre du centre de formation Unapei répondant aux besoins de nos associations sera une des priorités de la période 2024-2025. La création de nouveaux guides (sur les ressources des personnes handicapées seniors, la protection juridique en français simplifié) ainsi que la réalisation de recueils de bonnes pratiques (par exemple en matière d’éducation) feront partie de la feuille de route de la tête de réseau Unapei.

Au global, la valorisation plus forte de tous les plans d’action cités plus haut, ainsi que celle de la façon dont les associations du réseau Unapei contribuent au développement des territoires sera un de nos objectifs. Car, obtenir des moyens à la hauteur de notre utilité sociale passera par notre propre capacité à faire la démonstration de notre impact sociétal et de notre valeur ajoutée, au-delà du handicap.

A photograph of a man and a woman sitting together. The man, in the foreground, is wearing a dark hoodie with a white graphic and is drinking from a glass. The woman, partially visible behind him, is also holding a glass. They are in a casual setting with a colorful, striped background.

PARTENARIATS & COLLECTE



PARTENAIRES, MÉCÈNES & DONATEURS

Chaque année, les partenaires, mécènes, donateurs jouent un rôle essentiel, leur soutien contribue à la réalisation des actions portées par l'Unapei.

Don financier, sponsoring, mécénat de compétences, mobilisation collaborateurs, produits solidaires : chaque engagement est unique. Nous avons à cœur de tisser une relation privilégiée où le sens et la fidélité tiennent une place importante car nous sommes convaincus que nous sommes, les uns et les autres, des acteurs de la solidarité.

QUELQUES CHIFFRÉS CLÉS AUTOUR DES RESSOURCES



+ de **10 000**
dons
de particuliers



1 don
sur succession



+ de **40**
organisations
partenaires



+ de **170 000 €**
collectés
par le biais des produits
bancaires solidaires

NOS PARTENAIRES

STRATÉGIQUES ET MÉCÈNES



Merci à Stimdata, JC Decaux et Arcanne pour leur soutien.

ACCORDS-CADRES



PRODUITS BANCAIRES SOLIDAIRES



FOURNISSEURS DE BRIOCHES POUR L'OPÉRATION BRIOCHES





